

# 2 L'évolution économique et démographique de 1960 à 1986

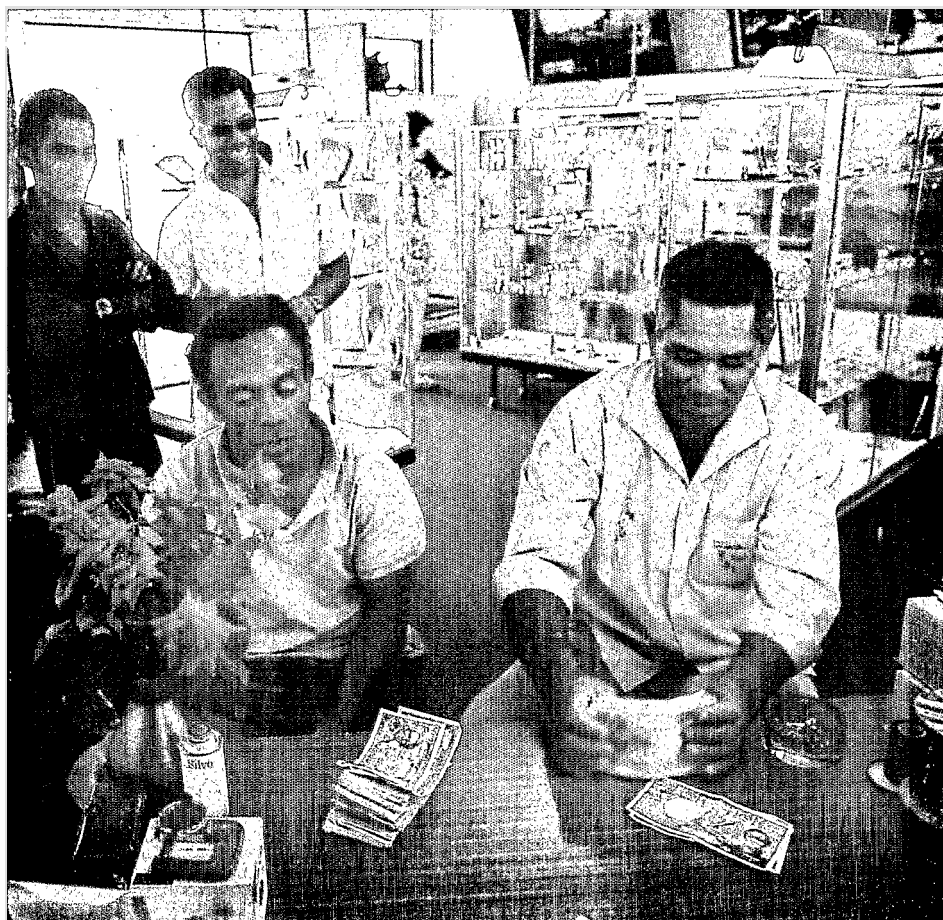
Quand le premier contingent de légionnaires foule le sol tahitien le 19 juillet 1963, l'équilibre socio-économique du Territoire, nous l'avons vu dans le premier chapitre, est en train de se modifier. Du fait notamment de l'intervention de l'État qui a beaucoup investi (déjà !) "dans les travaux d'infrastructure... et dans les équipements sociaux" sans pour autant réussir à restaurer les bases productives d'une économie qui reste essentiellement agricole.

Ce processus de transformation va brutalement s'accélérer avec l'installation du C.E.P. Un organisme, nous dit G. Blanchet, qui a "(ses) motivations et (ses) objectifs propres" ; un organisme dont les activités sont sans aucune mesure avec celles qui étaient jusqu'alors "exercées sur le plan local". En quelques années d'une croissance aussi exceptionnelle qu'artificielle - une croissance générée par l'injection massive de crédits publics tant militaires que civils (selon un effet d'entraînement) -, le Territoire va connaître une extraordinaire "mutation". Une mutation économique bien sûr : à la "traditionnelle économie d'exportation" se substitue en effet une "économie de services". Mais aussi et surtout, une mutation démographique et sociale : les archipels se vident au profit de Tahiti qui connaît une urbanisation sauvage, et la "manne atomique" est très inégalement répartie. Une mutation enfin qui, cela va sans dire, se traduit par une dépendance accrue de la Polynésie française à l'égard de la Métropole.

Autant de déséquilibres dont les pouvoirs publics, étatiques et territoriaux, vont prendre progressivement conscience. Dans les années 70, le C.E.P., après avoir réduit le volume de ses activités, entame un repli progressif sur Moruroa où, à compter de 1975, pour se concilier une opinion "régionale" et locale de plus en plus hostile, il substitue des tirs souterrains aux expériences dans l'atmosphère. La question de l'après-C.E.P. et de la reconstruction d'une économie moins dépendante de "l'emprise de l'État" et moins génératrice d'inégalités sociales est désormais posée. Elle l'est toujours dans la mesure où tous les efforts consentis pour relancer l'agriculture sur de nouvelles bases et diversifier la production en rééquilibrant les activités économiques et les transferts sociaux au profit des archipels (la "revitalisation") n'ont obtenu jusqu'à maintenant que des "résultats mitigés". Quant à "l'emprise de l'État" qui se fait plus "civile" - la part des militaires dans le P.I.B. n'a cessé de baisser - elle ne s'est pas desserrée pour autant... en dépit des changements majeurs apportés au cadre institutionnel.

## L'installation du Centre d'Expérimentation du Pacifique

C'est au début de 1963 que sont posés les premiers jalons de l'installation du C.E.P. Placé sous l'autorité du ministre des Armées, le C.E.P. fait appel à des militaires des trois armes, à des civils du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et à des entreprises chargées d'en mettre en place les infrastructures. Sa mission officielle est de préparer et entretenir les moyens et l'infrastructure nécessaires aux expérimentations ; d'assurer le soutien logistique des moyens du Centre et ceux du Groupe opérationnel des expériences nucléaires (G.O.E.N.), constitué pendant les campagnes de tirs ; de participer aux opérations pendant les tirs. Il est dirigé dans ce but par un organisme mixte, la Direction des centres d'expérimentation nucléaire (DIRCEN), à la tête de laquelle se trouve un officier général de la Marine assisté de deux adjoints, un ingénieur qui représente le C.E.A. et la Direction des applications militaires et un officier qui commande le G.O.E.N. Sur chaque terrain d'expérimentation, se trouve



Le C.E.P. et ses retombées. Entre ces deux clichés qui se rapportent à une activité pratiquée aux Tuamotu (les expériences aériennes dans l'atmosphère *ci-dessus* et le *moni* de la perliculture) il n'y a

aucun rapport de causalité. Tout au plus suggèrent-ils que les retombées atomiques ont pris la forme d'une manne monétaire dont les effets induits vont bouleverser la vie de la société territoriale.

ORSTOM Fonds Documentaire

N° 30324  
Cote: B ex 1

une base interarmée placée sous l'autorité d'un commandant de site.

Le 6 février 1964, par trois voix contre deux, la Commission permanente de l'Assemblée territoriale cède gratuitement à l'État, pour une durée égale à celle du C.E.P., les atolls domaniaux de Moruroa et de Fangataufa et, sur l'atoll voisin de Hao, le terrain nécessaire à l'installation d'un aéroport.

### De grands travaux d'infrastructure

Tout un dispositif se met en place autour des sites de Moruroa et de Fangataufa, autour de la base avancée de Hao et de la base arrière que constitue Tahiti. De grands travaux sont entrepris avec une importante main-d'œuvre locale et le concours de milliers de techniciens métropolitains. Selon les statistiques militaires, au début de 1966, auraient été effectués sur les sites deux millions de mètres cube de terrassements, coulés 100 000 m<sup>3</sup> de béton, édifiés deux kilomètres de quais, trois aérodromes, 7 400 m de pistes et réalisés 25 hectares de surfaces couvertes. S'y ajoutent une passe artificielle percée dans la couronne récifale, un poste de contrôle de tir de 5 000 tonnes, du nom d'Anémone, et deux postes d'enregistrement avancé, cathédrales de béton de 50 000 tonnes capables de résister aux explosions et baptisées Denise et Dindon.

Sur la base avancée de Hao, la réalisation de l'aéroport a entraîné l'abattage de 7 700 cocotiers, le déplacement de 880 000 m<sup>3</sup> de béton et 4 000 tonnes d'acier, tandis que l'approfondissement de la passe d'accès a imposé l'évacuation de 50 000 m<sup>3</sup> de corail. Sont aussi créés un centre technique du C.E.A. et une base de soutien pouvant accueillir l'ensemble des services et quelque 4 000 personnes.

A Tahiti, qui fait fonction de base arrière et de plaque tournante, sont également entrepris des travaux importants. En juin 1966, après deux ans d'efforts et une dépense de 100 millions de FP, est inauguré le nouveau port de Papeete qui incorpore l'îlot de Motu Uta et se trouve désormais protégé de l'océan par une digue de 800 m de long, érigée sur le récif-barrière. La longueur des quais en eau profonde est portée de 100 à 1 100 m, la capacité de stockage pétrolier de 22 500 à 50 000 m<sup>3</sup>, les terre-pleins de 4 000 à 90 000 m<sup>2</sup> et les entrepôts de 10 000 à 22 500 m<sup>2</sup>. La Marine et le C.E.P. disposent, en outre, de 350 m de quais, de 13 000 m<sup>2</sup> de terre-pleins, de 6 600 m<sup>2</sup> d'entrepôts, d'ateliers de réparation navale et d'un dock flottant de 3 500 tonnes. Malgré leur importance, les nouvelles installations ne sont pas suffisantes pour recevoir tous les bâtiments de la Force du Pacifique au moment des tirs. Un port annexe de dégagement est créé dans la baie de Vairao, avec un élargissement de la passe et la mise en place de coffres ; des mouillages

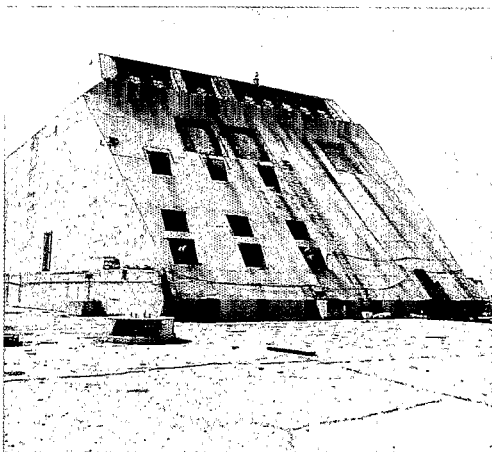
secondaires sont aménagés à Moorea et à Bora Bora.

Parallèlement, un complexe d'installations militaires et paramilitaires voit le jour : camp d'Arue, base aérienne de Faaa, bâtiment de l'état-major et hôpital Jean-Prince à Pirae. Des hôtels préexistants sont affectés aux besoins des armées : le "Ia Orana" pour les officiers, le "Arahiri" pour les sous-officiers, le "Grand Hôtel" pour l'état-major. Des cités résidentielles et des villas de fonction surgissent de terre, des foyers ou des centres de détente et de repos sont installés à Arue, Mataiea, Vairao...

### Des dépenses considérables

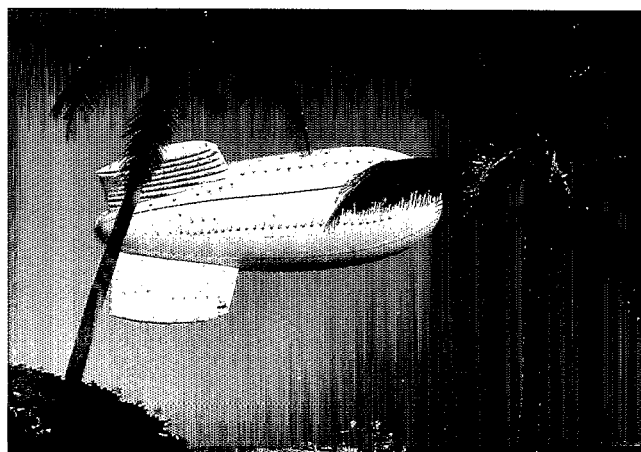
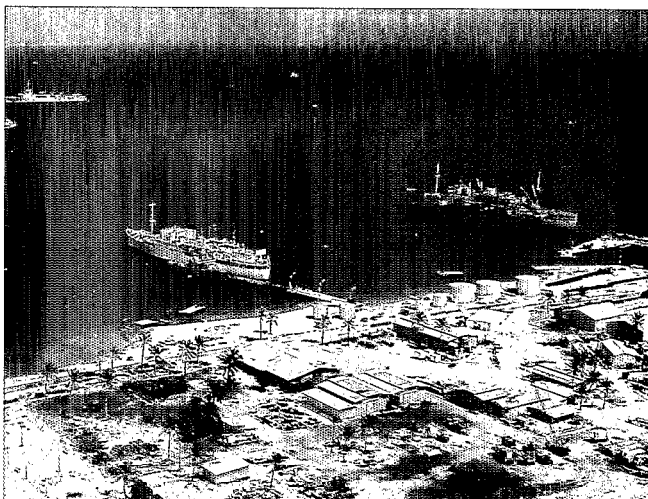
Tous ces aménagements représentent des dépenses considérables de l'État dont l'intervention dans la vie du Territoire devient prépondérante. L'importance des investissements consentis pour la mise en route du C.E.P. est illustrée par la progression des dépenses publiques qui passent de 32% du P.I.B. en 1960 à 98% en 1966. Entre 1960 et 1969, les dépenses de l'État décuplent et leur montant cumulé s'élève à 75,5 milliards de FP, dont 44,5% - près des deux tiers - pour le C.E.P. proprement dit.

Cette intervention accrue de la puissance publique s'accompagne de la venue d'entreprises métropolitaines et d'un développement rapide des entreprises locales.

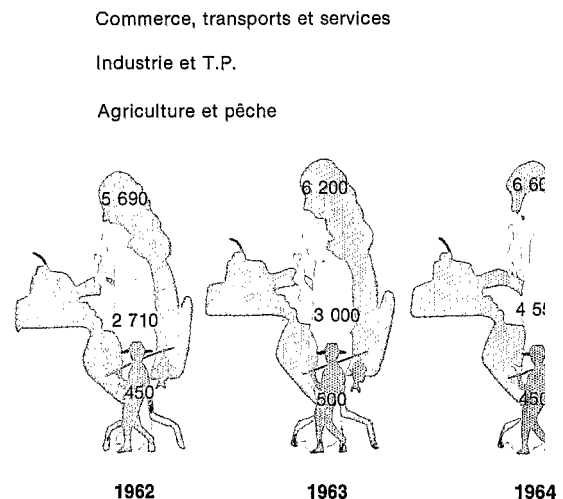


Ci-dessus : **Moruroa : le blockhaus Dindon.** Ce chef-d'œuvre de l'architecture militaire, si gracieusement nommé, constituait le poste avancé où s'effectuait l'enregistrement automatique des mesures pendant les tirs aériens.

**Moruroa au temps des bateaux-bases.** Pour loger le personnel affecté à la construction des installations nucléaires, le C.E.P. a utilisé d'anciens paquebots devenus disponibles avec la diminution du trafic vers l'Afrique du Nord (Sidi-Ferruch, El Mabrouk, El Mansour, Savognan de Brazza).



**Moruroa : les tirs sous ballons.** "Les avantages du tir sous ballon" (qui fut utilisé pour la première fois en août 1968 lors de l'explosion de la première bombe H baptisée Canopus) "ayant dépassé toutes les espérances", il était parfaitement inutile de prendre une "précaution supplémentaire" en invitant la cinquantaine d'habitants de Tureia à passer le juillet à Tahiti "pour son plus grand plaisir" (Revue du C.E.A.).

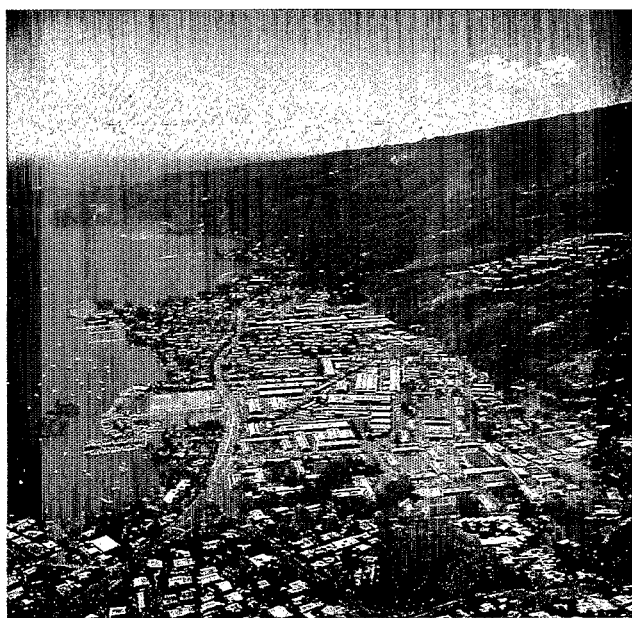
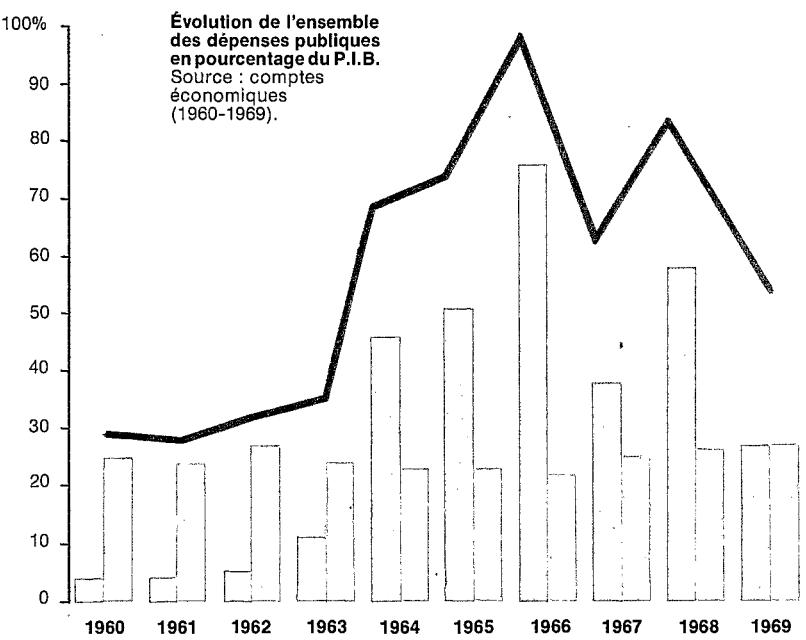


A l'occasion d'un passage à Moruroa en mars 1965, le ministre des Armées fait état de plus de 1 000 entreprises travaillant pour le C.E.P. A la même époque, un recensement, portant sur les 145 principaux établissements du Territoire, souligne que 17 d'entre eux ont plus de cent salariés et que, mis à part la Compagnie des phosphates, l'Électricité de Tahiti et trois sociétés d'aconage et de transport, tous se situent dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. La valeur des travaux effectués dans cette branche d'activité quintuple de 1962 à 1965 et passe de 815 à 4 172 millions de FP. Elle tend à fléchir à la fin de la construction du C.E.P., mais reste importante en raison de ses effets induits qui se traduisent par un développement des équipements collectifs à caractère économique et social. S'y ajoutent, à partir de 1967, les charges d'entretien des installations, évaluées à 600 millions de FP par an.

### Une main-d'œuvre importante

La multiplication des chantiers civils et militaires engendre un brusque appel de main-d'œuvre et les entreprises installées sur les sites doivent elles-mêmes affréter des bateaux pour aller recruter des travailleurs dans les îles. En mai 1965, le gouverneur Sicurani estime que 3 500 ouvriers sont employés par le C.E.P. et que l'exode rural momentané touche de 85% à 90% des travailleurs agricoles. A la main-d'œuvre locale s'ajoute une population expatriée formée de techniciens, de fonctionnaires et de professionnels du secteur privé, dont la venue répond au déploiement des activités et au développement parallèle des services administratifs et techniques. Certaines estimations permettent d'évaluer les flux de travailleurs engendrés par le C.E.P. à 4 000 personnes en 1964, 7 000 en 1965 et 13 000 en 1966. En leur sein, les effectifs des

travailleurs locaux passent de 500 en 1964 à 5 400 au début de 1967 et représentent le tiers des salariés du Territoire. Une fois les infrastructures achevées, leur nombre régresse et, en 1969, ils ne sont plus que 2 800. L'ensemble du personnel employé par le C.E.P. connaît lui-même des fluctuations, redescendant à 7 000 personnes en 1967 et culminant à 15 000 en 1968. Ces variations s'expliquent par l'irrégularité des campagnes de tirs et la venue du "groupe alpha", force aéronavale constituée pour la circonstance, dont une partie des éléments se déplace de Métropole pour renforcer ceux qui sont déjà sur place. En 1970, les rapporteurs des budgets militaires à la Commission des Finances de l'Assemblée nationale, de retour d'une mission d'études en Polynésie, évaluent les effectifs employés par le Centre d'expérimentation à 12 000 personnes, chiffre qui diminuerait de 45% après chaque campagne de tirs.



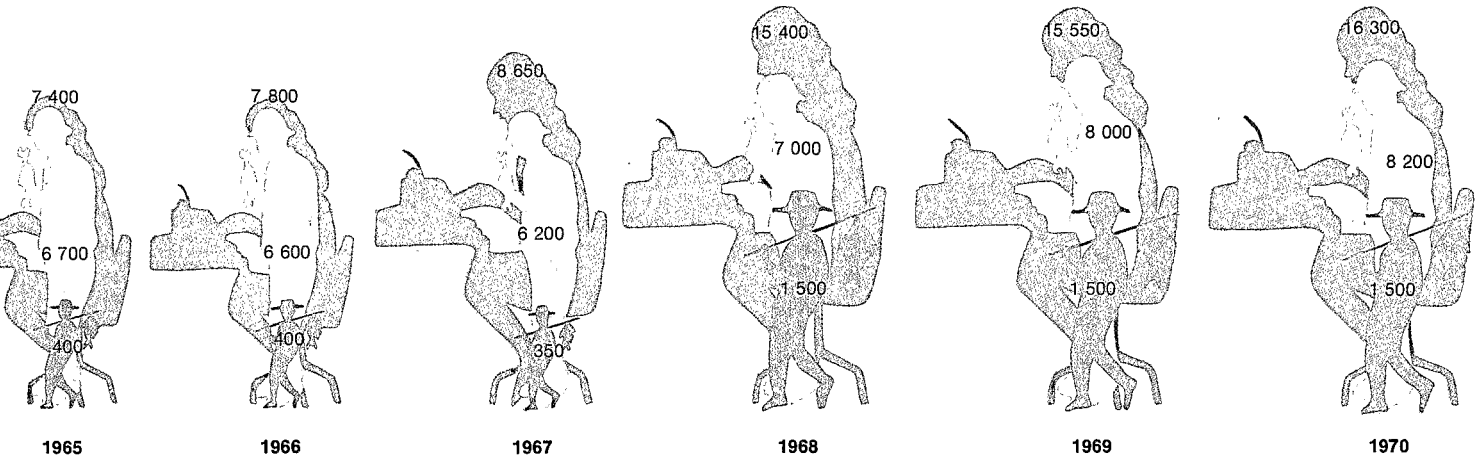
□ C.E.P./C.E.A., Armée  
 ■ Administrations civiles  
 — Ensemble des administrations

Ci-dessous : Évolution du nombre de salariés du secteur privé. Le gonflement des salariés à partir de 1968 s'explique par une meilleure saisie

statistique, l'institution d'une allocation-vieillesse ayant conduit les employeurs à déclarer la totalité de leurs employés. Source: Inspection du Travail.

**Le Camp d'Arue.** Construit pour héberger la majeure partie du personnel militaire affecté à la "base arrière" de Tahiti, il abrite principalement le 57<sup>e</sup> Bataillon de Commandement de

Soutien du Pacifique et la Direction de l'Infrastructure et du Matériel, et compte environ 300 militaires et 380 civils "P.R.L." (personnel recruté localement).



# Le boom économique

Brusquement venu se fixer dans le Territoire avec des motivations et des objectifs qui lui sont propres, le C.E.P., du fait de l'ampleur de ses activités et de leur disproportion avec celles exercées sur le plan local, transforme le paysage économique et social au point d'en masquer provisoirement les réalités. Quelques indicateurs économiques permettent de se faire une idée de son impact. De 1962 à 1970, le Produit intérieur brut (P.I.B.) par habitant est multiplié par 3,5 contre 2,2 en Métropole. En valeur, il représente 83% de celui de la France en 1968, au lieu de 45% au début de la décennie. Dès 1964, les dépenses du C.E.P. sont quatre fois supérieures au budget territorial et, entre 1966 et 1970, elles sont plus de deux fois supérieures à celles du 5ème plan qui couvre la même période et connaît lui-même un taux de réalisation de 160% par rapport aux prévisions initiales.

## Croissance des activités et hausse du niveau de vie

L'installation du C.E.P. permet d'éponger la main-d'œuvre libérée par la Société des dragages, à l'achèvement de l'aéroport de Faaa, et celle de la Compagnie des Phosphates, à sa fermeture. Elle entraîne l'afflux de métropolitains, civils et militaires, agents de l'État et travailleurs du secteur privé. Le nombre des Européens résidant à Tahiti double entre 1962 et 1965 et s'élève alors à 5 500 personnes. Dans le Territoire, ils représentent en 1971 une population active de 7 500 personnes au lieu de 2 000 en 1962. L'accroissement des salariés dans le secteur public va de pair avec celui des salariés du secteur privé dont le nombre triple et atteint 26 000 en 1970.

La progression de l'emploi se répercute sur les revenus distribués. Leur montant quadruple dans le même laps de temps et passe de 4,4 à 18,1 milliards de FP. L'accroissement n'est pas uniforme et, alors que les salaires versés par l'administration sont multipliés par dix, ceux que distribuent les entreprises ne le sont que par cinq, et les revenus des entrepreneurs individuels connaissent un coefficient d'augmentation deux fois moindre. L'ensemble des administrations est à l'origine de 34% des revenus, au lieu de 12% dix ans plus tôt, et les entreprises individuelles n'y contribuent plus qu'à raison de 33%, au lieu de 60%.

D'importants besoins d'équipement et de consommation se font jour et il y est fait face par des importations. Comme le constate l'I.N.S.E.E., "l'installation en 1963 du C.E.P. se traduit un an plus tard par un véritable décollage des importations". De 1960 à 1970, leur montant s'élève de 1,6 à 13,6 milliards de FP, avec une croissance en dents de scie ; il septuple de 1962 à 1966 et régresse en 1967 et en 1969, années de reflux de l'activité du C.E.P. En l'absence d'une métallurgie de transformation, les biens d'équipement

produits par les industries mécaniques et électriques métropolitaines font l'objet d'une demande étroitement liée à celle du C.E.P. Ils constituent le principal poste d'importations dont ils dépassent régulièrement la moitié. Dans le même temps, les achats de biens alimentaires et de produits finis sextuplent et connaissent un rythme annuel de croissance supérieur à 20%. Lorsque les dépenses de fonctionnement du C.E.P. chutent de moitié en 1967 et 1969, leur régression n'est que légère, indice de la résistance à la baisse de produits caractéristiques d'une consommation moderne : biens ménagers, automobiles, vêtements... L'accroissement continu des importations se répercute sur la balance commerciale dont le déficit passe de 275 millions en 1960 à 10,8 milliards de FP en 1970 et dépasse 13 milliards en 1966 et 1968, années d'intense activité.

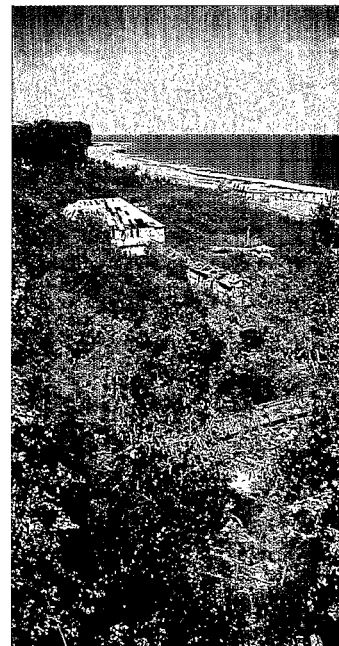
## Fléchissement des productions traditionnelles

Le déficit provoqué par le gonflement des importations est aggravé par le déclin concomitant des exportations de matières premières et de produits agricoles. Avec la fermeture en 1966 de la mine de Makatea, cessent les livraisons de phosphates qui se chiffraient à 30% des ventes à l'extérieur. Parallèlement, régressent les cultures traditionnelles d'exportation. La production commercialisée de coprah tombe de 25 000 à 16 000 tonnes de 1964 à 1967 ; cette diminution de 40% s'explique par la baisse des cours mondiaux et des rendements et surtout par la pénurie de main-d'œuvre engendrée par le C.E.P. Il en est de même pour la vanille, dont les cours ne retrouvent qu'en 1970 leur valeur nominale de 1959. Dans l'intervalle, la production chute de 84% et les plantations sont peu à peu abandonnées à Tahiti et Moorea, la dégénérescence engendrée par le manque de soins se doublant de maladies comme la fusariose. Les exportations de café vert, qui se chiffraient encore à 114 tonnes en 1960, sont de 29 tonnes en 1964 et cessent en 1965. Avec l'implantation du C.E.P. et la dégradation continue des cours, les exploitations cessent d'être entretenues et la cueillette ne se fait plus que pour la satisfaction des besoins locaux. La production naclière suit une trajectoire identique et tombe en dix ans de 645 à 185 tonnes, par suite de la concurrence de produits de synthèse, de cours déprimés, de lagons surexploités et d'une pénurie de main-d'œuvre qui s'exerce au détriment de la plonge. Le déclin des productions locales se reflète dans les valeurs exportées qui, de 1960 à 1970,

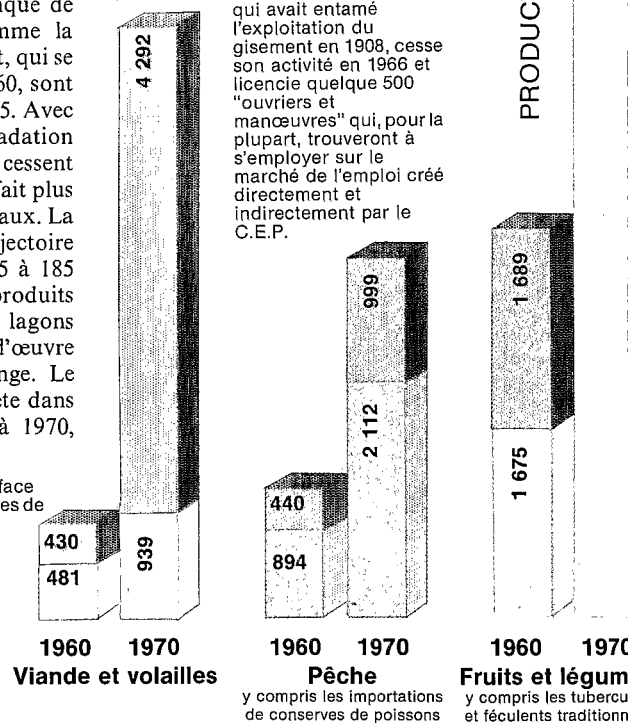
**Évolution de la production vivrière commercialisée sur le marché (en tonnes).** Comme l'a noté Cl. Robineau, "l'expansion toute récente du salariat liée aux besoins directs et indirects du C.E.P. entraîne un développement rapide de la production vivrière commercialisée..." qui n'en est pas moins

incapable de faire face aux nouvelles normes de consommation.

diminuent de 1 100 à 434 millions de FP alors que le coût de la vie augmente de 60%. La production agricole progresse faiblement et sa valeur ajoutée passe de 848 millions de FP à 1 304, la baisse des productions exportées étant compensée par une augmentation de la production vivrière. En moins de dix ans, les ventes locales de fruits et légumes, d'animaux de boucherie, de poissons et de crustacés triplent, mais les importations correspondantes progressent deux fois plus vite par appel à des produits de substitution ou de complément.



**Installations à l'abandon à Makatea.** La Compagnie des Phosphates de l'Océanie (C.F.P.O.) qui avait entamé l'exploitation du gisement en 1908, cesse son activité en 1966 et licencie quelque 500 "ouvriers et manœuvres" qui, pour la plupart, trouveront à s'employer sur le marché de l'emploi créé directement et indirectement par le C.E.P.



PRODUCTION IMPORTÉE

PRODUCTION LOCALE

7 996

6 375

### Essor du commerce et des services

En quelques années, s'opère une transformation profonde de la structure économique du Territoire, qu'illustre le déclin du secteur primaire au profit du secteur secondaire et surtout du secteur tertiaire dont la prééminence se renforce. La baisse du secteur primaire est due à la fin de l'exploitation des phosphates, à la transformation sur place du coprah après 1968 et à la diminution de l'importance des activités agricoles. Jusqu'en 1965, la croissance du secteur secondaire découle des travaux d'infrastructure du C.E.P. et des besoins qui en dérivent en matière d'énergie ou de construction. Un léger reflux se produit à la fin de ces travaux et le

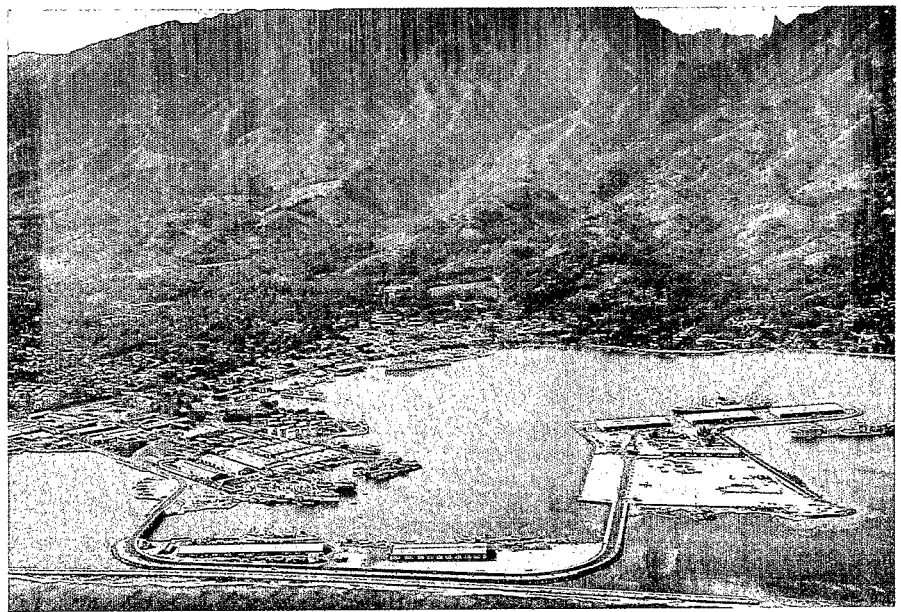
rythme de progression du bâtiment, des travaux publics, comme des industries alimentaires de transformation (brasseries, boulangeries industrielles...) se ralentit.

La contribution du secteur tertiaire, qui atteint déjà 50% de la production intérieure brute en 1962, dépasse 67% en 1967. Après le coup de fouet que lui donne l'ouverture de l'aéroport international de Faaa, le tourisme connaît un temps d'arrêt à la venue du C.E.P. et ne recommence à se développer qu'à partir de 1966. Ses recettes, estimées à partir des achats de devises aux non résidents, doublent entre 1960 et 1963 et, après une stagnation de quatre ans, doublent à nouveau entre 1967 et 1970. Alors qu'en dix ans, la valeur ajoutée par le tourisme passe de 3,5% à 4,5% de la

production intérieure brute, celle des autres services s'élève de 15% à 27%. Cette progression concerne aussi bien le secteur public que le secteur privé (transports, communications, enseignement, logement, banques, assurances...). L'économie du Territoire tend ainsi à devenir une économie de services et voit, en corollaire, grandir un secteur commercial qui, comme celui des services, avoisine 4 milliards de FP en 1970.

Le développement parallèle des achats à l'extérieur entraîne une forte augmentation des marges sur les biens importés. De 1960 à 1970, elles passent de 1 à 4,5 milliards de FP et, en même temps qu'elles quadruplent, atteignent près de la moitié du montant total des importations.

Années	Importations	Exportations	Taux de couverture
1960	1 618	1 343	0,83
1961	2 096	1 352	0,64
1962	2 266	1 258	0,55
1963	2 894	1 338	0,46
1964	6 391	1 392	0,21
1965	9 637	1 355	0,14
1966	15 372	2 025	0,13
1967	10 230	1 783	0,17
1968	15 619	1 753	0,11
1969	10 368	2 068	0,19
1970	13 580	2 800	0,20
1971	14 855	2 997	0,20
1972	14 944	2 714	0,18
1973	16 916	3 227	0,19
1974	25 151	5 686	0,22
1975	22 317	5 159	0,23
1976	25 576	5 309	0,20
1977	28 697	6 083	0,21
1978	32 401	7 323	0,22
1979	35 936	8 562	0,23
1980	41 459	9 906	0,23
1981	54 830	12 270	0,22
1982	62 310	15 760	0,25
1983	74 230	18 100	0,24
1984	86 260	18 100*	0,21
1985	89 800	24 864*	0,27

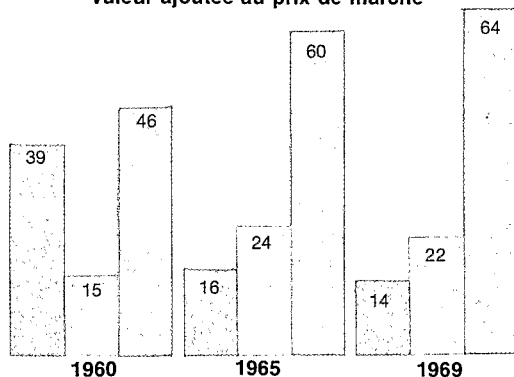


Années	Phosphates	Coco râpé	Café vert	Vanille	Coprah	Nacre
1960	377 462	450	114	179	23 915	645
1961	368 784	467	49	223	21 692	513
1962	326 735	433	85	181	26 855	298
1963	321 247	419	106	194	23 200	309
1964	374 117	88	29	165	24 876	402
1965	318 620	-	-	132	21 103	149
1966	200 113	-	-	115	20 222	185
1967	-	-	-	59	15 830	130
1968	-	-	-	76	17 064	183
1969	-	-	-	55	17 529	183
1970	-	-	-	28	14 969	185

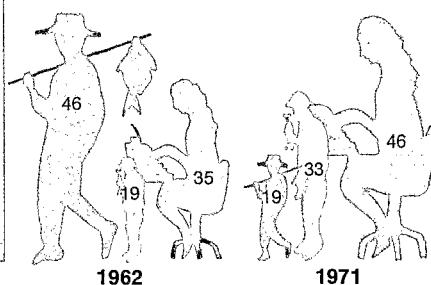
*Ci-dessus :*  
**Taux de couverture des importations par les exportations** (exprimées en millions de francs CFP). Sources : I.N.S.E.E. et I.T.STAT.  
 Le déficit de la balance commerciale des biens et services ne date pas de l'installation du C.E.P. Il culmine en 1968, à la grande époque des expériences dans l'atmosphère. Le fléchissement ultérieur des activités du C.E.P. et les "achats des touristes", comptabilisés dans les exportations, rendent compte du léger rétablissement opéré depuis lors.

- Primaire
- Secondaire
- Tertiaire

Valeur ajoutée au prix de marché



Répartition des travailleurs



*En haut :*  
 Le port, vue d'ensemble. A la fin des années 60, le port n'a pas encore tout à fait sa physionomie actuelle.

**Exportations de "produits du cru" de 1960 à 1970, en tonnes.** Selon Robert Le Verre, statisticien à l'I.N.S.E.E., "l'économie naturelle", qui repose sur l'exportation, "peut être suivie à la trace pendant un moment, puis elle disparaît, entièrement phagocytée par cet événement" (le C.E.P.). Seul le coprah, peu exigeant en temps de travail, résiste. (A partir de 1968, on regroupe sous ce terme l'huile et les tourteaux.)

**Évolution comparée des structures de la production et de la population active.** Sources : comptes économiques I.N.S.E.E. et recensements I.N.S.E.E.

## Des à-coups et des déséquilibres croissants

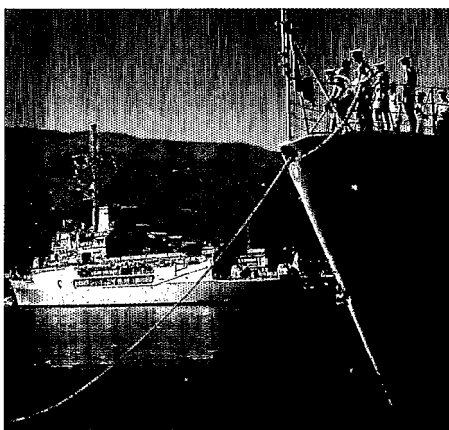
Au cours des années 70, la croissance et la modernisation de l'économie se poursuivent à une cadence moins rapide et avec des à-coups liés aux variations du C.E.P. et à la détérioration de la conjoncture extérieure.

### Fluctuations du C.E.P. et renforcement du rôle de l'État

Après deux années de marasme, le C.E.P. développe son activité au moment où s'accroissent les dépenses civiles pour accueillir les Jeux du Pacifique qui se tiennent à Papeete en 1971. Un fléchissement général y fait suite, et l'année suivante, le P.I.B. diminue de 5%. En 1973, au contraire, une active campagne de tirs coïncide avec le lancement d'une importante tranche de travaux publics : route de dégagement ouest (R.D.O.), canalisation de la Fautaua, percement de l'avenue du Prince Hinoï et construction du Centre de Sciences humaines de Punaauia. La croissance des dépenses publiques est plus modérée en 1974, mais l'activité militaire devient fébrile avec la dernière campagne de tirs aériens et la préparation des essais souterrains. Les effets du premier choc pétrolier commencent aussi à se faire sentir. A la hausse brutale du coût des biens importés, répond une flambée des prix de détail qui s'élèvent de 18%. Leur hausse est encore de 14% en 1975 et la contraction des activités du secteur privé s'ajoute à la stagnation des dépenses publiques pour entraîner une nouvelle chute de 5% du P.I.B. Le passage à des tirs souterrains s'accompagne d'une diminution des moyens mis en œuvre. Le C.E.A. et le C.E.P. réduisent leurs personnels expatriés de 25%, soit environ 1 500 hommes. Dès le début de 1976, le gouvernement met sur pied un plan de relance axé sur un accroissement des travaux publics. Réparti en deux tranches semestrielles, il se poursuit l'année suivante alors que s'amorce une reprise de l'économie et que se maintient le rythme du C.E.P. après la reconversion qu'il vient d'opérer. En 1979, le deuxième choc pétrolier entraîne un renchérissement des importations et une aggravation du déficit commercial. Il se répercute sur le P.I.B. qui stagne en 1980, avec un fléchissement de la production marchande, compensé par une légère accentuation de l'intervention civile et militaire de l'État.

En règle générale, les pouvoirs publics s'attachent à régulariser le cours de l'économie, en tempérant les irrégularités de fonctionnement du Centre d'expérimentation. Leurs dépenses continuent ainsi de jouer un rôle essentiel et, si leur importance relative tend à décroître dans la seconde moitié des années 70, elles représentent encore plus de 50% du P.I.B. En leur sein, la part du C.E.P. diminue et celle des administrations civiles progresse. Les seuls frais de personnel s'élèvent, en fin de décennie, au quart du

P.I.B. (contre 13% en Métropole) et atteignent la moitié des dépenses. Mais leur importance tend à se réduire au profit d'investissements publics qui, eux-mêmes, traduisent un renforcement du rôle de l'État dans l'économie. La croissance des transferts aux ménages témoigne également d'une prise en charge croissante des particuliers. Toutes ces dépenses sont couvertes, dans une proportion de 61%, par des fonds métropolitains qui continuent d'augmenter plus vite que les prix (14% contre 8,5%). Leur ventilation montre que l'intervention de l'État s'accroît plus vite que celle du Territoire, dont la part n'est que de 42% en 1980, contre 52% en 1970, et se réduit à 33%, si on y ajoute les frais engagés par le C.E.P., le C.E.A. et l'armée.

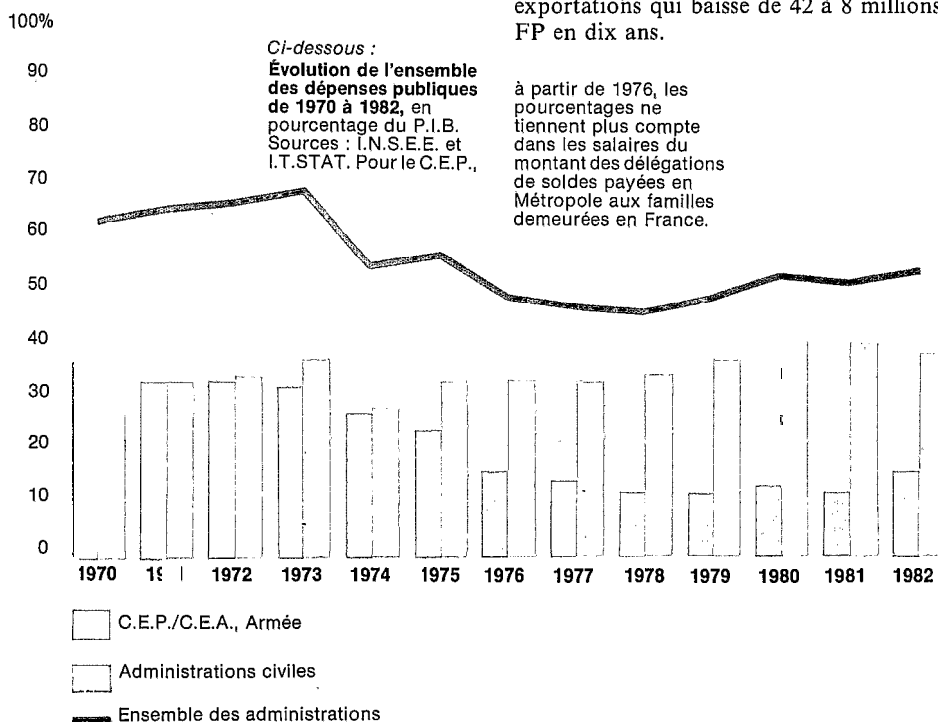


**Navires de la Marine nationale.** Leur taux de fréquentation dans le port de Papeete est fonction des variations de l'activité du C.E.P. qui, bien entendu, augmente à chaque

campagne de tirs. Globalement, il va diminuer quand le C.E.P., avec le passage des expériences dans l'atmosphère aux tirs souterrains, se repliera sur Moruroa.

### Régression continue des productions traditionnelles

La baisse des productions orientées vers l'exportation se poursuit et les exportations nouvelles de fruits, de trocas ou de perles ne suffisent pas à contrebalancer la diminution des ventes de coprah, de vanille ou de nacre. De 1970 à 1980, l'ensemble des ventes à l'extérieur de produits du cru passe de 15 000 à 12 000 tonnes et leur valeur de 478 à 663 millions de FP, alors que les prix de détail doublent dans l'intervalle. La production de coprah s'établit à une moyenne de 16 000 tonnes, contre 21 500 tonnes pour la période 1960-1970, avec des fluctuations parfois brutales. Les cours mondiaux restent déprimés et leur remontée éphémère en 1974 et 1977 ne suffit pas à contrecarrer la tendance à la baisse, non plus que les relèvements successifs des prix payés aux producteurs. La valeur annuelle des exportations se chiffre à une moyenne de 370 millions de FP contre 300 pour la décennie précédente. Un même mouvement affecte les exportations de vanille qui tombent de 28 tonnes en 1970 à moins de 2 tonnes en 1982, à la suite d'une décroissance régulière qui se répercute sur leur valeur qui n'est plus que de 13 millions de FP contre 47 en 1970. Quant aux plantations de café, la cueillette pour les besoins locaux oscille autour de 120 tonnes par an. A partir de 1975, le relèvement des cours et des prix payés aux producteurs se répercute sur les quantités commercialisées qui, entre 1970 et 1980, passent de 110 à 168 tonnes et de 9,5 à 60 millions. Mais, à la concurrence du café calédonien vendu moins cher, s'ajoute celle des cafés solubles dont sont importées plus de 200 tonnes chaque année. La production nacrifère continue de son côté à se dégrader et chute de 186 à 26 tonnes, malgré un redressement des cours depuis 1969. Cette diminution est largement imputable à l'épuisement des gisements et se répercute sur la valeur des exportations qui baisse de 42 à 8 millions de FP en dix ans.



### Un secteur tertiaire vulnérable et artificiel

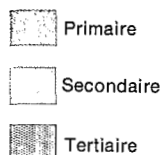
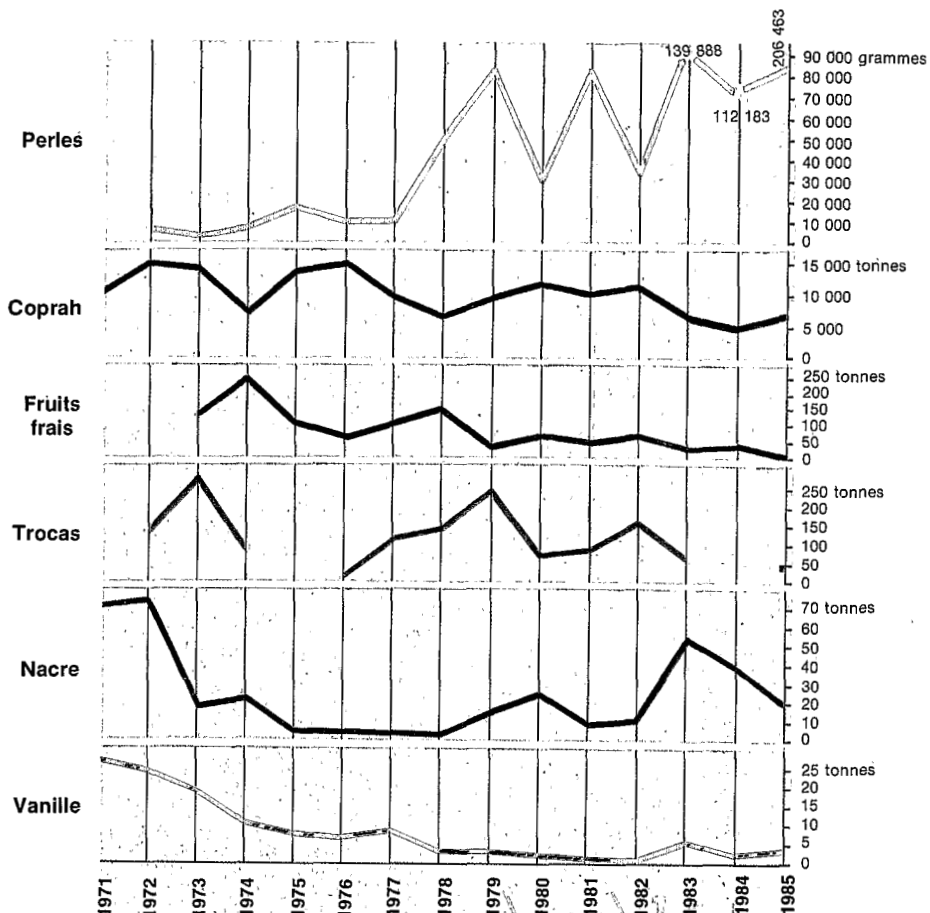
Après un développement très rapide, le secteur tertiaire voit sa position se consolider et, en 1980, il représente plus des deux tiers de la population locale. Bien que son importance relative tende à diminuer au profit du secteur secondaire avec l'implantation d'unités industrielles de transformation agro-alimentaire, il regroupe une part croissante de la population active, qui est évaluée à 43 000 personnes en 1977. Il occupe alors deux personnes sur trois, au lieu de une sur deux six ans plus tôt.

Le quart des ressources procurées par les services le sont par le tourisme, dont la contribution passe de 1 à 8,5 milliards de FP en dix ans. Quant au nombre des visiteurs, il double, mais cette progression est irrégulière et connaît deux coups de frein sévères avec les chocs pétroliers. Au sein des autres services, les dépenses liées aux transports, aux télécommunications et au logement augmentent sensiblement et témoignent d'un effort d'équipement des administrations et des ménages, au détriment de leur consommation qui croît de façon plus modérée. L'activité des banques, assurances et professions libérales progresse elle aussi rapidement, et la micro-informatique entame une percée prometteuse. Malgré cela, la branche des services reste vulnérable et tributaire des flux de touristes et de fonctionnaires expatriés.

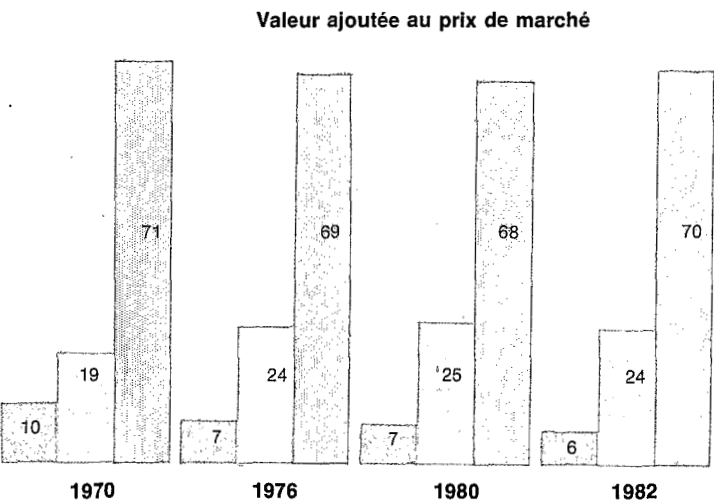
La même remarque s'applique au commerce qui, en 1980 comme en 1970, entraîne une valeur ajoutée de l'ordre du quart du P.I.B. Il continue de dépendre du C.E.P. et des administrations qui forment le principal élément de la demande. Les marges brutes sur les produits importés représentent 95% du chiffre d'affaires du commerce local et, en

passant de 6 à 28,5 milliards de FP, progressent plus vite que le P.I.B. L'augmentation parallèle du taux de marge se conjugue avec le renchérissement des produits importés pour peser sur les prix et le coût de la vie. En

dix ans, le déficit de la balance commerciale se creuse de 11 à 32 milliards. En valeur, les produits du cru ne représentent plus que 7% des exportations au lieu de 33% et 1,5% des importations au lieu de 3,5%.

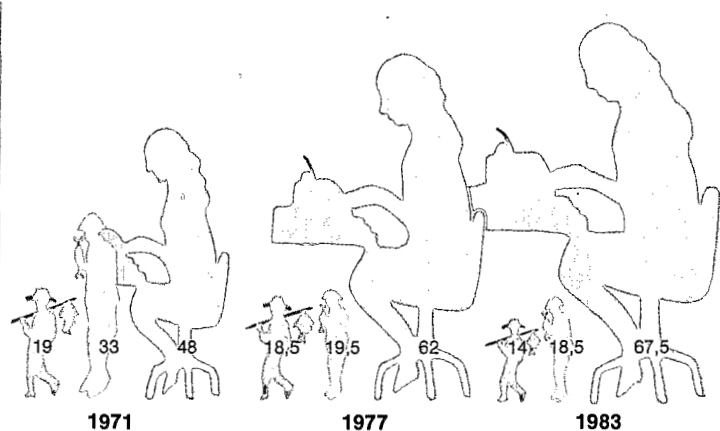


Évolution comparée des structures de la production et de la population active. Sources : comptes économiques et recensements I.N.S.E.E. La "tertiairisation" de l'économie s'accuse encore.



Exportations des "produits du cru" de 1971 à 1985. Avec le développement de la perliculture, la structure de ces exportations connaît une modification fondamentale par rapport à la période précédente (voir tableau p. 29). Le coprah est le seul produit de base de l'ancienne "économie naturelle" qui résiste encore.

Répartition des travailleurs



# Croissance urbaine et déséquilibres démographiques régionaux

En même temps qu'elle accélère l'exode rural et la concentration en zone urbaine de la population, l'implantation du C.E.P. accentue les distorsions entre Tahiti et les autres îles.

## Une urbanisation accélérée

Depuis que l'administration française y a installé son siège au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Papeete est devenue le principal pôle du Territoire et sa population s'est accrue de façon naturelle et par un long processus migratoire en provenance des districts ruraux de Tahiti et des autres îles. Dès 1956 (voir pp. 16-17) Tahiti concentre la moitié des habitants du Territoire et Papeete la moitié de ceux de l'île, ce pourcentage s'élevant à 70% avec les districts suburbains de Pirae et de Faaa. Au début des années 60, cette tendance s'accroît avec la construction de l'aéroport de Faaa et le tournage du film "Les Mutinés de la Bounty" (voir pp. 22-24). En 1963, le C.E.P. prend le relais à une toute autre échelle. Il entraîne l'éclatement de la ville de Papeete qui, enserrée entre la mer et la montagne, déborde sur la plaine alluviale, surtout sur la côte ouest où elle rencontre des conditions favorables. Son extension se fait de façon intercalaire, par densification de l'habitat le long d'un littoral où il était épars. Le reflux vers l'extérieur s'accompagne d'une restructuration du centre, sous le double poids de la pression démographique et du développement urbain. Il provoque une ségrégation sociale croissante. Les plus démunis, attirés par la ville, sont rejetés dans ses zones ingrates, au fond de vallées insalubres où ils s'entassent dans des bidonvilles. Les plus favorisés s'échappent du centre, gagnés par les immeubles administratifs et commerciaux, en direction d'une périphérie plus souriante où se multiplient les résidences de luxe en bord de mer ou sur des terrasses aménagées à flanc de montagne.

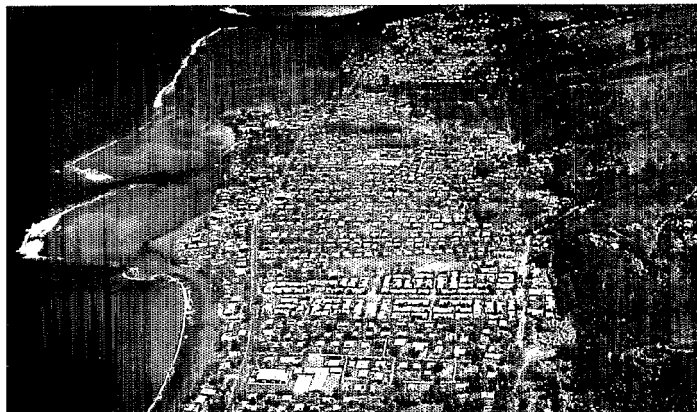
Cette évolution rejaillit dans le vocabulaire et, alors que, dans les années 50, on se contente d'évoquer Papeete par rapport aux districts ruraux qui, comme elle, comptent une dizaine de milliers d'habitants, en 1960, on commence à parler de la zone urbaine en y incluant les districts de Pirae et de Faaa. A partir de 1965, date de leur transformation en communes, on englobe sous le vocable d'agglomération, non seulement les communes de Papeete, Pirae et Faaa, mais les districts limitrophes d'Arue et Mahina à l'est et de Punaauia et Paea à l'ouest. François Doumenge distingue alors la ville de Papeete, sa proche banlieue qui comprend Pirae à l'est et Faaa à l'ouest et sa lointaine banlieue qui s'étend jusqu'à Mahina et Paea, selon les mêmes axes. Prise dans cette acception, la population recensée dans l'agglomération

passa de 28 975 à 93 294 habitants de 1956 à 1983, avec un rythme annuel de progression de 8,2% contre 7,5% pour l'île de Tahiti et 4,4% pour l'ensemble du Territoire. Cette croissance n'est pas uniforme et varie de 1,1% par an à Papeete à près de 27% à Faaa. Elle se développe d'abord dans la proche banlieue ainsi qu'à Arue, siège du C.E.P., puis gagne la banlieue éloignée. A partir de 1971, son rythme se ralentit (3,6% de 1971 à 1983) et le noyau urbain voit le nombre de ses habitants légèrement diminuer au bénéfice de la périphérie, notamment de Mahina dans le courant des années 70 et de Punaauia ensuite. Entre 1977 et 1983, les flux migratoires s'accroissent en direction des communes limitrophes de Papeete qui ne représente plus que 20% de la population de l'île au lieu de la moitié à la fin des années 50. La multiplication des fonctions politiques, administratives, financières, industrielles et commerciales de la ville y favorise le développement de la spéculation foncière au point que le prix du

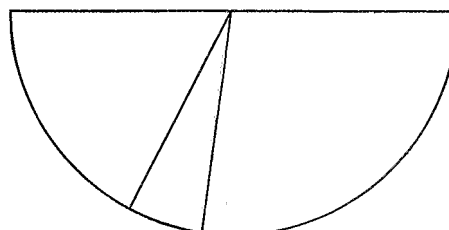
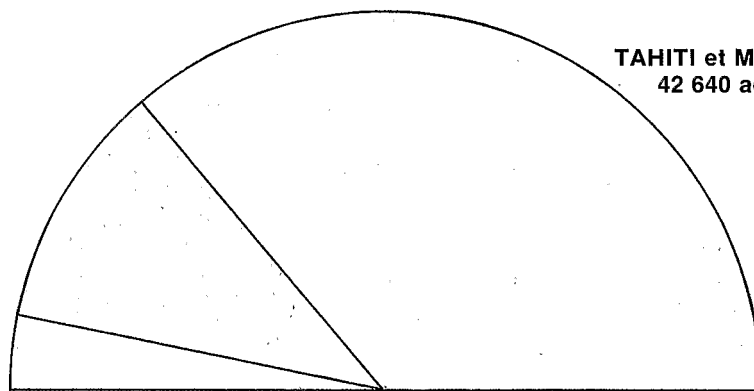
mètre carré de terrain dans le centre devient supérieur à celui des Champs-Élysées, passant de 5 000 FP en 1970 à 50 000 en 1983 et jusqu'à 80 000 en 1985. Elle s'exerce aussi au détriment de l'habitat qui reflue vers l'extérieur. Plus de la moitié (54% en 1983) des personnes travaillant à Tahiti, la plupart à Papeete, exercent désormais leur activité hors de leur commune de résidence, ce qui entraîne des migrations quotidiennes de plus en plus nombreuses.

## Des déséquilibres régionaux accrus

L'urbanisation de Tahiti s'opère ainsi au détriment des autres îles, dont elle aggrave les déséquilibres. Alors qu'en 25 ans sa population passe de 50% à 70% de celle du Territoire, celle des archipels des Australes, des Marquises et des Tuamotu-Gambier n'en représente plus que 15% au lieu de 25%. L'exode rural a surtout touché l'archipel des



**L'urbanisation sur la côte ouest : Punaauia** dans le secteur de la pointe Tapuna. Tout l'espace compris entre le lagon et les premiers contreforts de la montagne (bande littorale) est occupé par les "constructions". Au premier plan, le lotissement social de Punavai. Pour l'ensemble de la commune, la croissance moyenne annuelle de la population a été de 8,17% entre 1962 et 1983. Les *popa'a* y ont très largement contribué.



- Primaire
- Secondaire
- Tertiaire

**Population active par grandes zones géographiques et grands secteurs d'activité (1983).** L'intervention du Territoire et de l'État (création des communes), en favorisant le développement du salariat, a très largement contribué à la "tertiairisation" des activités dans les archipels où 35% seulement des actifs se consacrent à l'agriculture, à l'élevage et à la pêche.



Tuamotu-Gambier qui, de 1962 à 1967, a perdu presque un tiers de ses habitants, tandis que leur nombre augmentait dans les mêmes proportions dans les îles du Vent et de près de 40% dans l'agglomération de Papeete. Après 1970, s'opère une certaine stabilisation et, en 1977, le niveau de la fin des années 50 est de nouveau atteint. Depuis lors, le taux d'accroissement de la population des archipels des Australes et des Marquises est voisin de celui de Tahiti et des îles du Vent et, dans les Tuamotu-Gambier, il lui est supérieur. Cela permet d'avancer l'hypothèse d'un tarissement des mouvements migratoires en provenance des archipels périphériques et celle d'un reflux dans leur direction. De 1977 à 1983, leur population augmente un peu plus vite que dans l'ensemble du Territoire, 25% contre 21%, et beaucoup plus vite que dans les îles Sous-le-Vent (17%).

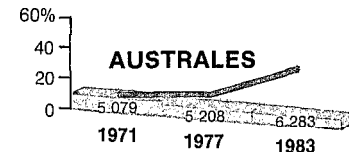
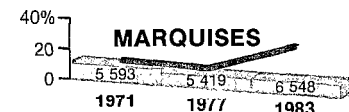
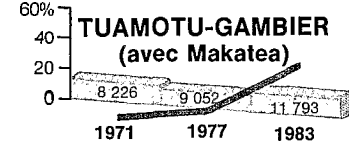
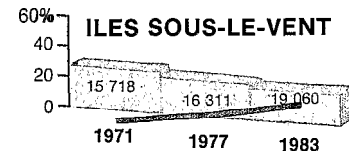
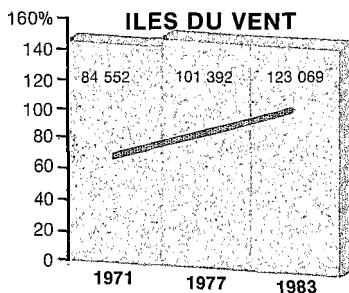
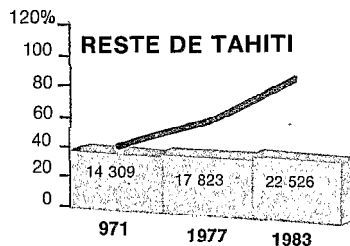
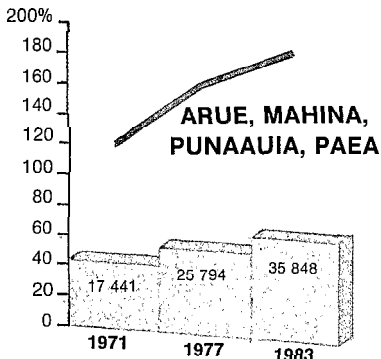
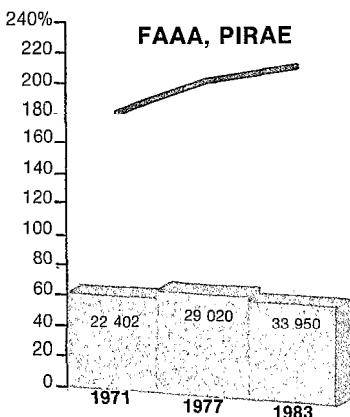
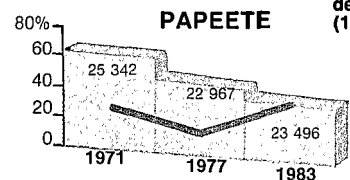
Malgré ce redressement apparent, les déséquilibres persistent. Ce sont dans les îles éloignées que la proportion des moins de 20

ans reste la plus forte et celle des adultes en âge de travailler la plus faible, l'exception des Tuamotu-Gambier s'expliquant par la main-d'œuvre présente sur les sites. A Tahiti et à Moorea, sont recensés en 1983 74% des habitants du Territoire et une même proportion de travailleurs. Mais celle des salariés y est de 84% contre 59% ailleurs. C'est là aussi que s'agglomèrent 86% des personnes qui sont nées hors de Polynésie (un peu plus de 23 000) et qui, dans une proportion de quatre sur cinq, y sont depuis moins de 8 ans. La répartition par activité de la population met en évidence des distorsions du même ordre. On trouve à Tahiti et à Moorea le plus grand nombre de commerçants (89%) et le plus petit nombre d'agriculteurs et de pêcheurs (6%). L'orientation vers des emplois tertiaires y est particulièrement forte. Près de trois actifs sur quatre travaillent dans le commerce et les services, au lieu de un sur deux ailleurs, et un tiers appartient à l'administration. Ce pourcentage est de 42% dans le reste du

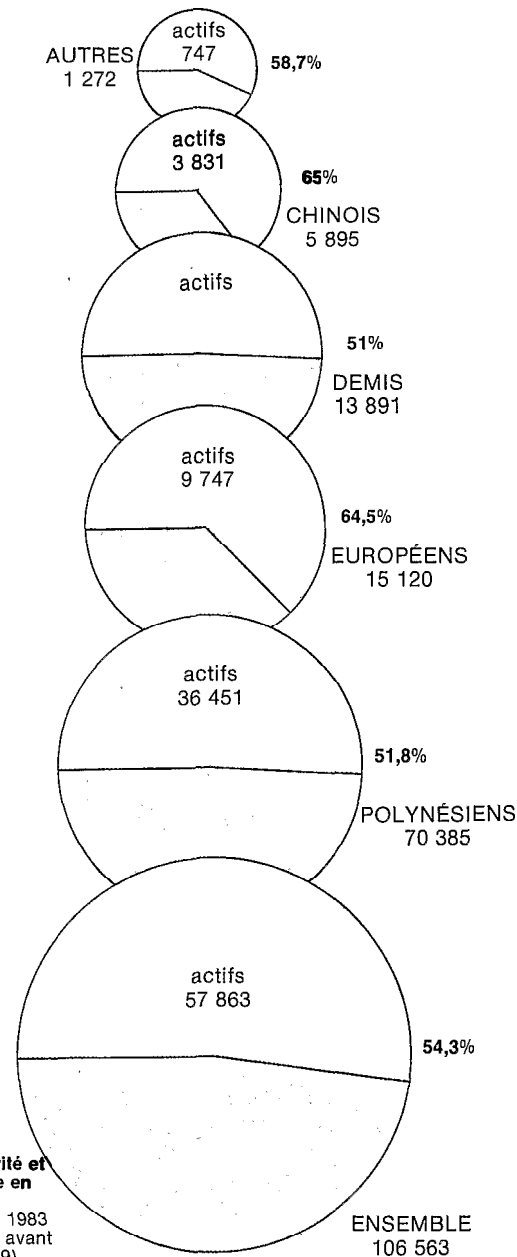
Territoire où les agents de l'État sont désormais plus nombreux que les agriculteurs et les pêcheurs (35%), signe du rôle clé que jouent les pouvoirs publics dans l'économie des îles.

Le recensement effectué en 1983 met aussi en relief les disparités qui existent entre ethnies différentes. Le taux d'activité est de 65% chez les Chinois et les Européens, mais il n'est que de 52% chez les Polynésiens. Ceux-ci, bien que représentant plus des deux tiers de la population et les quatre cinquièmes de celle des archipels éloignés, n'occupent que 63% des emplois, alors que les Chinois et les Européens, qui en représentent 16%, en occupent 23%. Le taux de chômage est deux fois plus élevé chez les Polynésiens et un décalage analogue se retrouve dans le domaine de la scolarisation. 71% des Européens et 42% des Chinois ont un niveau d'instruction secondaire ou supérieure, alors que ce n'est le cas que pour le cinquième (20%) des Polynésiens.

Croissance et déséquilibres démographiques (1971-1983).



Un groupe d'enfants aux Australes. Dans les archipels, les adultes partis travailler à Tahiti ou sur les sites occupent souvent leurs enfants à des *feti'i* (grands-parents). La proportion des individus âgés de moins de 20 ans (49,8% pour l'ensemble du Territoire) atteint 49% aux îles du Vent, 54,9% aux îles Sous-le-Vent, 59,2% aux îles Marquises, 56% aux îles Australes et seulement 40,9% dans l'archipel des Tuamotu-Gambier.



Situation d'activité et origine ethnique en 1983. Source : recensement de 1983 (population née avant le 1er juillet 1969).

## Une consolidation difficile

L'aggravation des déséquilibres pousse à y porter remède et à engager une politique de rechange au C.E.P., dont la présence demeure provisoire. Dès la fin de son installation, les pouvoirs publics s'attachent à compenser les effets prévisibles d'une diminution de ses activités par un renforcement du tissu productif local et la mise en place d'infrastructures d'accompagnement et de soutien.

### Réactivation de l'agriculture

Le développement de la production est d'abord cherché en direction d'une agriculture modernisée. Parallèlement à un effort d'intensification de la culture du coprah, une huilerie voit le jour en 1968. Pareillement encouragée, la production vivrière progresse, avec une orientation de plus en plus marquée vers des cultures maraîchères (fruits et légumes) qui tendent à se substituer aux tubercules et féculents (*taro, tarua, fe'i*, patates douces...) qui constituaient auparavant la base de l'alimentation locale. Avec l'aide du Service de l'Économie rurale et des résultats souvent probants, sont expérimentées des productions nouvelles : cultures sur *motu* de melons et pastèques à Huahine, Maupiti ou Tahaa dans les îles Sous-le-Vent, acclimatation de la pomme de terre dans l'archipel des Australes au climat plus tempéré, culture de l'ananas à Moorea ou de fleurs (*anthuriums, roses ou gardénias-tiare Tahiti*) à Tahiti. Dans le domaine animal, des efforts sont déployés pour mieux couvrir la demande, malgré les contraintes qui découlent de la rareté et du coût des pâtures disponibles. En 1983, la production de viande bovine ne représente que 5% de la consommation, mais celle de la viande porcine la couvre à 88%. Les habitudes alimentaires se transforment et la production tend à s'orienter vers la satisfaction de la demande intérieure plus que vers l'exportation de produits traditionnels, à la rentabilité aléatoire. Mais elle le fait dans un contexte peu favorable et se développe moins vite que les importations, en sorte que la dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour les principaux produits commercialisés ne fait que croître.

### Lutte contre les inégalités

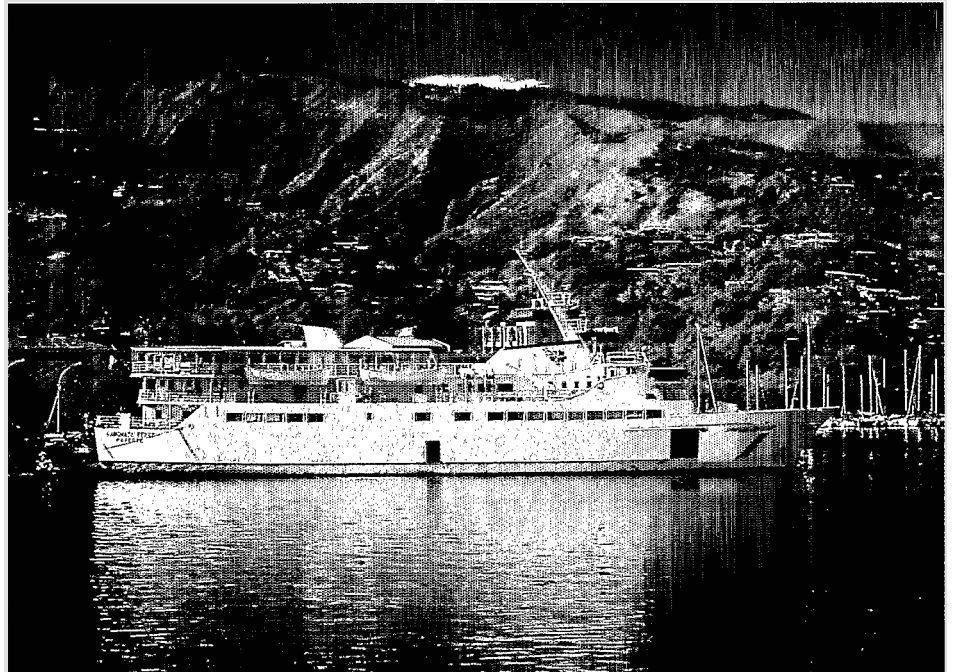
Afin d'enrayer les conséquences fâcheuses d'une urbanisation mal contrôlée, à la fin des années 60, un programme de lotissements sociaux à destination des plus défavorisés est mis en place. Il entraîne la construction en douze ans de 1 700 logements qui malheureusement ne bénéficient guère aux plus nécessiteux et ne suffisent pas à résorber l'habitat insalubre (voir vol. 9, pp. 30-31).

D'autres dispositions sont prises pour réduire les inégalités de revenus et lutter contre l'apparition du chômage (voir vol. 9, pp. 28-29). Outre les programmes de travaux publics entrepris en 1976, des chantiers de développement permettent, à partir de 1980,

d'offrir un travail temporaire à quelques centaines de personnes. Ils sont relayés par les chantiers de reconstruction mis en place au lendemain des cyclones de 1983. Le SMIG fait l'objet de revalorisations successives. Entre 1977 et 1980, il augmente de 95%, autant que pendant le reste de la décennie. De 1980 à 1983, il progresse à nouveau de 77%, alors que l'accroissement concomitant de l'indice des prix à la consommation est de 55%. La situation est moins favorable pour la couverture sociale qui s'étend cependant en 1980 aux agriculteurs, aux pêcheurs et aux artisans. Les prestations servies par habitant sont, en moyenne, cinq fois moins importantes qu'en Métropole, sur la base de prélèvements également cinq fois moindres. Depuis 1976, elles progressent toutefois à un rythme annuel supérieur à 20%. Le décalage entre les rémunérations du secteur public et du secteur privé s'est également atténué, à la suite des mesures prises, à la fin des années 70, pour résorber les distorsions existantes. Outre sa

forte augmentation, le SMIG a cessé d'être une référence pour la grille des salaires de la fonction publique locale qui ne s'aligne plus automatiquement sur ses variations. L'index de correction, servant au calcul des indemnités des fonctionnaires expatriés et territoriaux, a lui-même été abaissé graduellement. L'écart entre la rémunération moyenne des salariés des administrations et celle des salariés des entreprises s'exerce encore au bénéfice des premiers mais n'est plus que d'un quart, et a été réduit dans la même proportion de 1976 à 1982.

L'adaptation du système scolaire aux besoins du Territoire est plus problématique. Le taux de scolarisation est proche de 100%, mais celui des échecs reste préoccupant malgré une succession de réformes pédagogiques et la mise en place, à partir de 1980, de filières adaptées. Aujourd'hui encore, plus de la moitié des enfants d'une même classe d'âge se retrouvent dans la vie active sans diplôme et sans formation facilitant cette insertion. Les



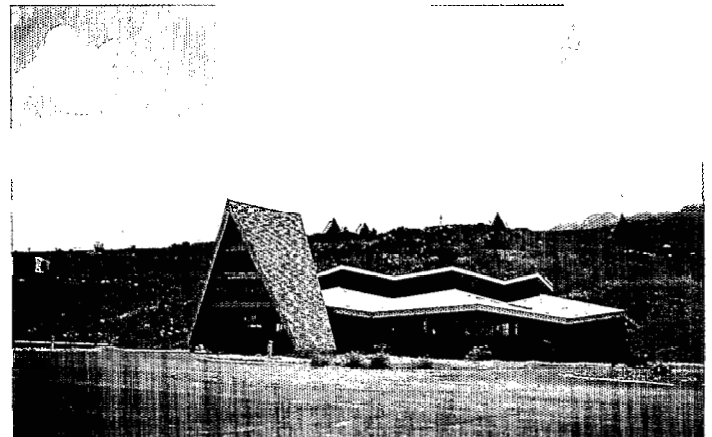
Le **Raromatai Ferry**. Mis en service en 1985, ce bateau affrété par la Compagnie tahitienne maritime (C.T.M.,

Groupe Cowan), assure deux fois par semaine le trajet Papeete-Huahine-Raiatea-Tahaa-Bora Bora et

retour. Il est homologué pour transporter 550 passagers et 55 voitures.

### L'aéroport de Terre Déserte à Nuku Hiva.

Exception faite de Tahiti-Faaa, le Territoire est équipé en 1985 de 35 aérodromes desservis par le trafic commercial général : 1 est situé à Moorea, 4 aux îles Sous-le-Vent, 2 aux Australes, 4 aux Marquises et 24 aux Tuamotu-Gambier. "Deux de ces aéroports disposent de pistes accessibles aux quadri-réacteurs ; une douzaine peuvent accueillir des avions de capacité moyenne (de type Fokker ou A.T.R.) ; les autres pistes ne peuvent recevoir que de petits avions".



élèves achevant leurs études au niveau du B.E.P.C. sont en nombre excessif et il y a pénurie d'ouvriers qualifiés, de techniciens et de cadres de haut niveau.

### Désenclavement des archipels isolés

La volonté de réduire les disparités les plus criantes se couple avec une politique de désenclavement des archipels isolés qui vise à freiner l'exode rural en même temps qu'à encourager les retours et le développement des activités productives dans les îles périphériques. Elle passe par une amélioration des dessertes intérieures, d'autant plus nécessaire que le renchérissement des coûts de transport se répercute sur les échanges. C'est dans le domaine aérien que les progrès réalisés sont d'abord les plus sensibles et, entre 1970 et 1980, le nombre des aérodromes quintuple et

celui des passagers triple. Mais seules 27 îles font l'objet de liaisons commerciales régulières et le fret transporté est infime, compte tenu d'avions spécialisés dans l'acheminement de voyageurs et de tarifs marchandises prohibitifs par rapport à la voie maritime. Une vingtaine d'armements et autant de petits caboteurs, toujours appelés goélettes, assurent depuis les années 50 la desserte des archipels, avec un itinéraire et un rythme de rotation qui varient en fonction de l'éloignement, du fret et des infrastructures d'accueil. Un dénombrement opéré en 1977 recense 18 unités, représentant un port en lourd de 4 215 tonnes et une capacité de 650 passagers, ainsi qu'une demi-douzaine de navires administratifs cumulant un port en lourd de 2 000 tonnes. S'y ajoutent la desserte de l'île de Moorea par quelques caboteurs et celle des îles Australes par un navire appartenant à une société d'économie mixte.

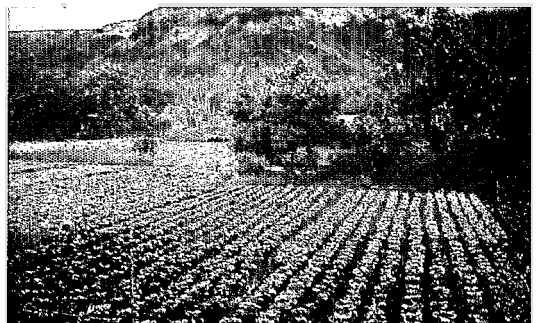
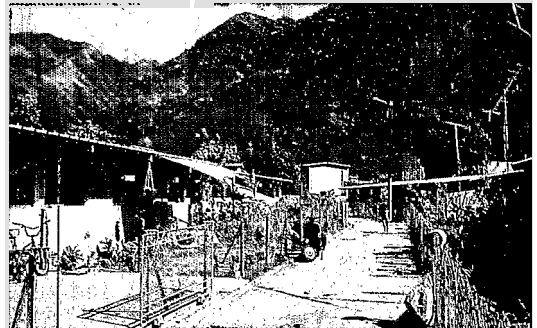
La même année, entre en vigueur un plan de transport maritime, assorti d'un cahier des charges détaillé, qui vise à régulariser et rationaliser les dessertes intérieures. Sa mise en application coïncide avec une augmentation sensible du cabotage interinsulaire. De 1980 à 1983, les mouvements de passagers progressent de 75% et ceux de marchandises de 60%. Dans le même temps, le trafic en direction de Moorea triple, par suite de l'instauration de liaisons quotidiennes par ferry. En revanche, le trafic intérieur aérien traverse une période de récession qui semble liée à la concurrence maritime et à la mise en service d'unités de transport plus performantes. En 1983, les passagers transportés par avion sont cependant trois fois plus nombreux que par bateau alors que, dans le domaine du fret, la voie aérienne reste négligeable, avec moins de 1% des quantités transportées.



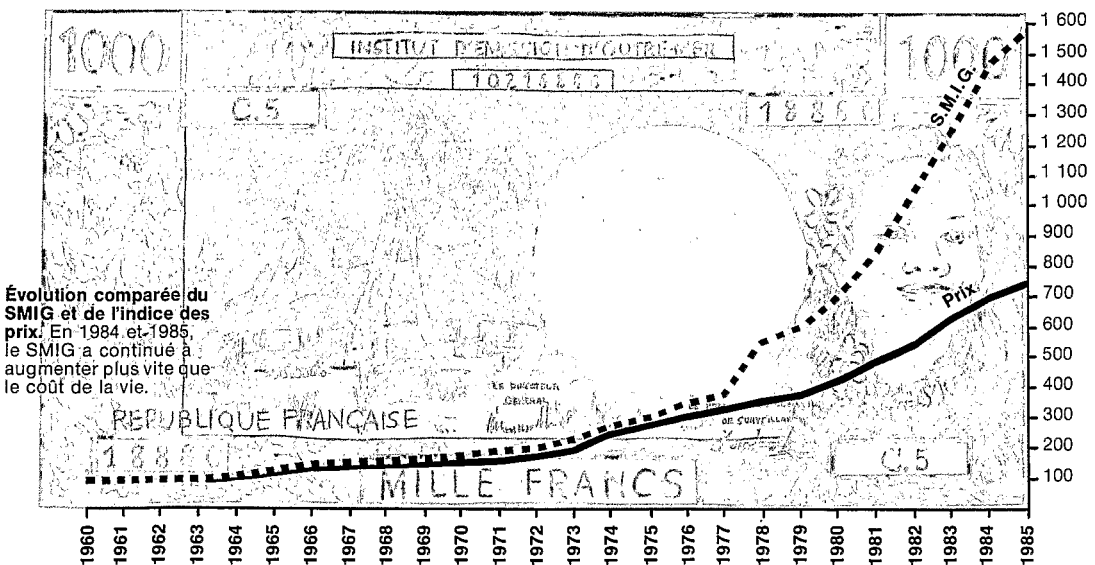
Un élevage porcin industriel dit "par bandes". Il existe 4 élevages de ce type en Polynésie française, y compris celui du Service

de l'Économie rurale à Papara. En 1985, l'élevage porcin a satisfait 88% de la demande locale, mais celle-ci a beaucoup

baissé ; elle ne couvre plus que 7% de la consommation des produits carnés contre 15% il y a quelques années.



Ci-dessus : Les cultures maraîchères de plaine. Un succès dans la "réactivation de l'agriculture". Concentrées surtout aux îles du Vent, qui assurent 63% de la production globale, elles couvraient en 1985 une part très importante de la consommation locale de légumes.



En haut : Le lotissement social de Fautau Val. Situé dans un quartier insalubre en voie de rénovation, ce lotissement permettra aux attributaires de devenir propriétaires de logements dont "les prix de vente se situent entre 2 000 000 F pour un F2 et 4 250 000 F pour un F5, avec un taux de subvention pouvant varier de 32 à 60% (Les Nouvelles), 18 octobre 1986).

## Les tentatives de redéploiement

L'effort d'aménagement et de consolidation des structures va de pair avec la volonté de créer des pôles de développement capables de donner à l'économie un second souffle et de fournir une solution de remplacement au C.E.P.

### La recherche de nouveaux axes de développement

Outre la modernisation de l'agriculture, de nouveaux axes de développement sont recherchés en direction de la pêche et du tourisme, qu'il s'agit de faire passer du stade artisanal au stade industriel. Cette orientation exige des investissements importants et implique le recours à des capitaux en provenance de la Métropole ou de l'étranger. Dans le domaine touristique, malgré le lancement, à la fin des années 60, de deux grands hôtels de standing international (Taharaa, Maeva Beach), les résultats sont inférieurs aux prévisions. Celles, exagérément optimistes du 6ème plan (1971-1975), envisageaient à l'horizon 1975 une capacité hôtelière de 7 000 chambres, la création de 7 000 emplois et la venue de 240 000 touristes. Au début des années 80, le nombre des touristes plafonne aux alentours de 100 000, la capacité hôtelière à 2 000 chambres et le nombre des emplois à 2 000 également. Dans le secteur de la pêche, après une série d'études et d'essais infructueux de mise sur pied d'une pêcherie industrielle de thonidés, celle-ci n'est encore pratiquée dans les eaux territoriales que par une flotte asiatique de palangriers qui travaillent dans des conditions difficiles. De son côté, la pêche artisanale plafonne depuis une quinzaine d'années à 2 000 tonnes de poissons commercialisés sur les marchés municipaux. Les cultures traditionnelles d'exportation ne cessent elles-mêmes de décroître. En dépit de la création d'une usine de fabrication d'huile et de tourteaux et d'une aide à la production qui atteint en dix ans 1,7 milliard de FP, la production de coprah chute d'un quart et l'huilerie ne tourne qu'à la moitié de sa capacité de trituration.

### La diversification de la production

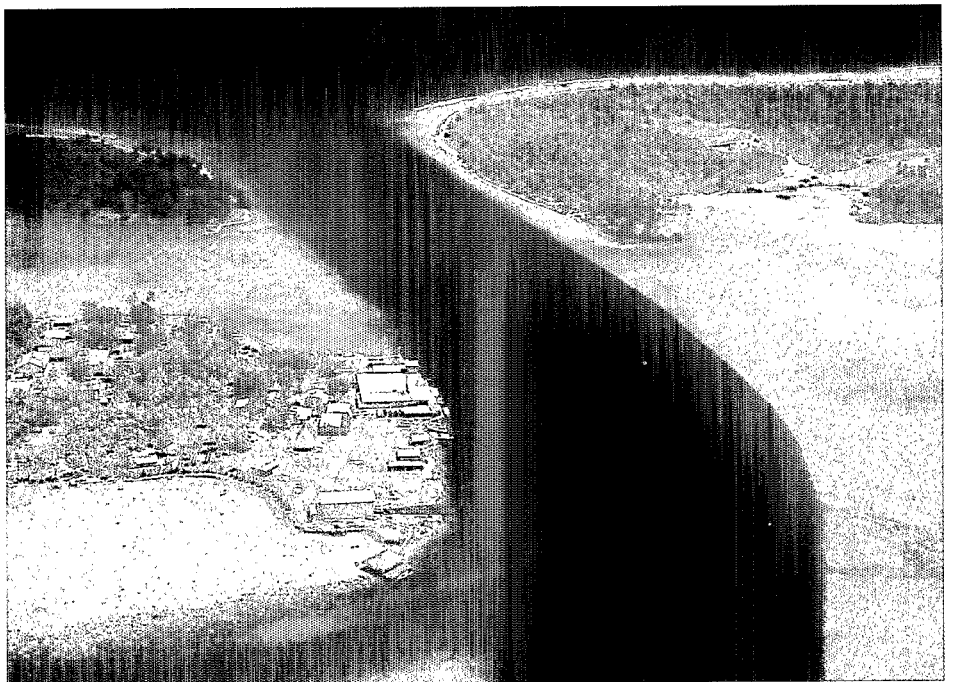
Après 1975, les effets conjugués de la crise et du repli du C.E.P. conduisent à davantage tenir compte des contraintes imposées par un environnement moins favorable et à privilégier des opérations de dimensions restreintes. Mieux assises sur les ressources et les énergies locales, elles doivent permettre de réduire les importations et d'augmenter l'autosuffisance du Territoire.

Elles ont pour point d'application privilégié la mise en valeur des ressources marines dont les potentialités se sont accrues avec l'extension à 200 milles marins des eaux territoriales et la création d'une zone économique exclusive couvrant ce périmètre. En 1972, le Centre océanologique du Pacifique (C.O.P.), émanation du Centre

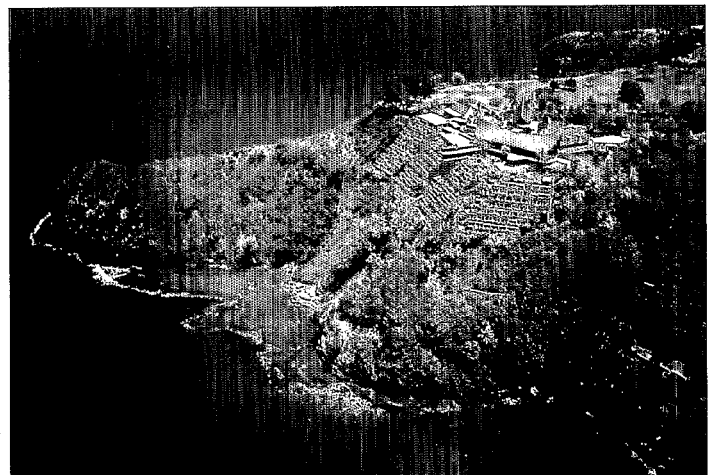
national d'exploitation des océans, s'implante à Tahiti. Il signe avec le Territoire un accord portant sur l'aquaculture de la chevrette, la production et la capture d'appâts vivants et celle de naissains d'huîtres. Il s'oriente aussi vers la production de crevettes et de mollusques. La plupart des opérations sont encore expérimentales, mais la culture de chevrettes, à la technologie désormais éprouvée, est en cours de transfert au Territoire et au secteur privé. Les campagnes d'appâts vivants ont montré que les ressources n'étaient pas suffisantes pour justifier l'intervention d'une flottille équipée pour ce type de capture des thonidés. Quant à la culture de perles noires, obtenues naturellement ou par greffage, avec des ventes s'élevant à 859 millions de FP en 1983, elle est devenue le principal poste d'exportation et intéresse une quinzaine d'entreprises privées et une quarantaine de coopératives au lieu d'une seule société au début des années 70.

Le C.O.P. se penche aussi sur l'énergie thermique des mers et l'exploitation d'un cycle thermique utilisant comme source chaude

l'eau de surface (de l'ordre de 25°) et comme source froide l'eau profonde (de l'ordre de 4°). Le coût d'une usine de ce type, d'une puissance de 15 mégawatts, serait de 10 milliards de FP. C'est celui auquel était estimé le barrage hydroélectrique de la Papenoo avant que la Société d'énergie polynésienne (Enerpol), constituée pour la circonstance, ne tombe en déconfiture en 1979 avec des impayés de plus de 500 millions. A une échelle plus modeste, le Territoire inaugure en 1978, avec le C.E.A., un programme triennal d'énergies renouvelables portant sur 295 millions. Aux applications envisagées - climatisation et réfrigération solaires, pompage d'eau douce par éolienne ou photopiles - s'ajoutent bientôt l'électrification par les mêmes procédés ou par des mini-centrales hydrauliques et le dessalement de l'eau de mer par osmose inverse en association avec une éolienne. Ces expériences débouchent en 1981 sur un plan d'équipement dirigé vers les archipels éloignés. A Tahiti, où l'électricité d'origine thermique est distribuée par l'Électricité de Tahiti (E.D.T.), se créent parallèlement deux



Les installations de la Société pour la Commercialisation et l'Exploitation du Poisson à Apataki. Créée en 1973 par des hommes d'affaires locaux, la S.C.E.P., qui se proposait d'améliorer l'approvisionnement de Papeete en poissons lagunaires et pélagiques provenant des îles périphériques, a dû cesser toute activité en 1982, malgré le soutien qu'elle recevait du Territoire. Une expérience malheureuse de pêche semi-industrielle en Polynésie française.



nouvelles sociétés privées, la produisant à partir de petites centrales hydroélectriques installées sur des cours d'eau situés en dehors de l'agglomération de Papeete (près de 10% de l'énergie distribuée en 1983).

La diversification de la production est également encouragée en matière industrielle et artisanale. Institué en 1966 pour favoriser l'industrialisation du Territoire, le code des investissements est refondu en 1971 et en 1976, de façon à s'ouvrir aux entreprises de plus petite taille. En plus d'exonérations et d'allègements fiscaux, une prime d'équipement est modulée en fonction de l'éloignement de Papeete et d'autres primes le sont en fonction des emplois créés. Un nouveau remaniement en 1983 exclut de son bénéfice ces mêmes petites entreprises qui doivent désormais relever de fonds particuliers financés par l'État et le Territoire. Un Fonds spécial pour le développement de l'industrie et de l'artisanat (F.S.D.I.A.) est créé en 1978 et devient en 1984 le Fonds de développement des entreprises. Un Fonds spécial pour le dévelop-

pement du tourisme voit le jour en 1981. L'année suivante, un Fonds spécial d'investissement pour le développement de la pêche et des industries annexes (F.S.I.D.E.P.) et un Fonds spécial pour le développement de l'agriculture (F.S.D.A.) naissent de l'éclatement d'un autre fonds, jugé insuffisamment différencié et fonctionnel.

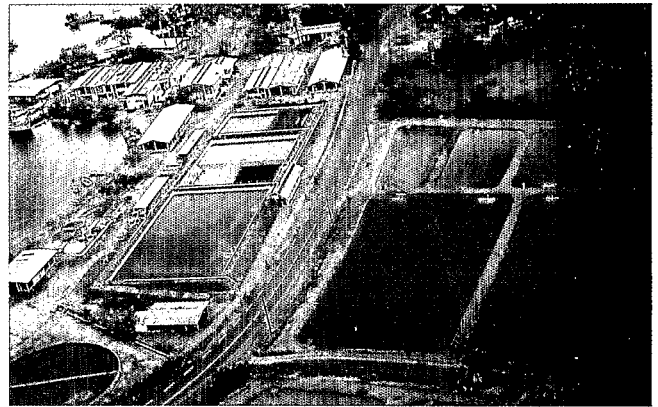
### La revitalisation des îles

Les aides prodiguées par le truchement de ces institutions s'inscrivent partiellement dans la politique de revitalisation des archipels éloignés menée pour résorber l'exode rural et y encourager le développement d'activités productives traditionnelles (pêche, culture du coprah) ou nouvelles (perliculture, tourisme chez l'habitant). Celle-ci a pour point de départ la réforme communale de 1971 qui transforme les districts de droit local en communes de droit commun et en collectivités territoriales de la République. Elle allège leur tutelle et, grâce à un fonds intercommunal de péréquation, alimenté par les recettes fiscales

du Territoire, et une dotation globale de fonctionnement versée par l'État, leur donne une réelle autonomie financière. A ce dispositif d'encadrement, vient se greffer un Fonds d'aménagement et de développement des îles de la Polynésie française (F.A.D.I.P.) dont l'objet est de donner aux habitants des archipels éloignés les moyens de rester sur place et de fournir à ceux qui ont été attirés à Tahiti une incitation à s'y réinstaller. De 1980, date de son entrée en fonction, à 1983, les sommes distribuées par le F.A.D.I.P. atteignent 1,4 milliard de FP et sont affectées pour moitié à l'aide au retour et, pour plus d'un tiers, aux producteurs de coprah. S'y ajoute depuis 1983 l'action menée par l'Agence territoriale de la reconstruction (A.T.R.) pour indemniser les victimes des cyclones. Les dégâts qu'ils ont provoqués ont conduit à intensifier les opérations de régénération de la cocoteraie, timidement reprises en 1978 après une éclipse de dix ans. Elles doivent, de 1984 à 1987, entraîner des dépenses annuelles de l'ordre de 350 millions de FP.



**Les installations du C.O.P. à Vairao.** Dans ses bassins (les plus anciens sont à droite de la photo, côté montagne), le Centre améliore ses techniques d'élevage intensif de la chevette et de la crevette d'eau de mer et il poursuit ses travaux de recherche sur les poissons tropicaux et tempérés, en mettant l'accent sur les espèces locales (mérus, caranges).



**Une centrale hydroélectrique "au fil de l'eau".** La société Coder-Marama Nui a construit 3 centrales de ce type sur la Vaihiria (côte sud de Tahiti), Vaihiria I, II et III, mises en service en 1982, 1985 et 1986. Leur puissance installée est respectivement de 1 300, 1 300 et 2 000 kW.

**Page de gauche, en bas: L'hôtel Taharaa.** Ouvert en 1969, cet hôtel de grand standing dispose de 200 chambres. Son taux d'occupation, peu élevé en 1985, a doublé en 1986 grâce aux croisières du Liberté.

**Le village d'Anaa reconstruit.** Le village de Tukuohora qui avait été rasé par un raz-de-marée en 1906 a été entièrement détruit lors du passage des cyclones de 1982-1983. Il a été reconstruit sur un autre site par les soins de l'A.T.R. qui a transporté sur l'atoll des *fare* préfabriqués, conçus et découpés par une entreprise privée.



# L'emprise de l'État et la poursuite de l'indépendance économique

Les tentatives de redéploiement de l'économie se juxtaposent avec un renforcement de l'intervention de l'État et une pérennisation du C.E.P. qui renforcent la situation de dépendance et assurent un niveau de vie et des revenus plus élevés que ceux que pourraient valoir au Territoire ses ressources propres. Sans remettre en cause la situation acquise, se dégage aujourd'hui la volonté de mettre en place, avec l'aide de la Métropole,

un développement davantage centré sur les potentialités locales.

## L'emprise de la Métropole

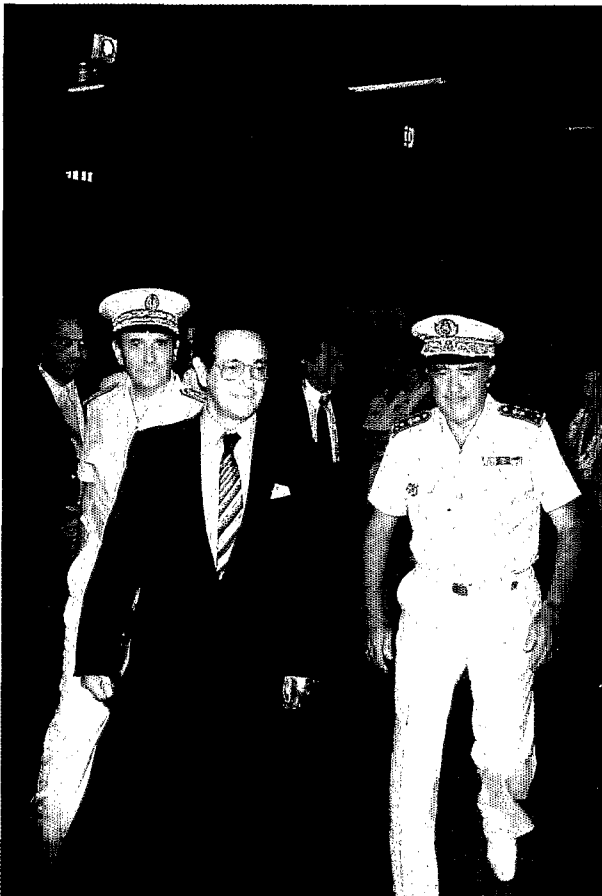
Après avoir joué un rôle prépondérant au moment de l'installation du C.E.P. et à l'occasion des campagnes de tirs aériens, l'intervention des pouvoirs publics se stabilise, au début des années 70, à un niveau deux fois plus élevé que celui qui était le sien dix ans plus tôt. Elle tend ensuite à fléchir sous l'effet de la crise et de la réorientation des activités du C.E.P., et ne recommence à progresser qu'après 1978, sans retrouver son importance antérieure. Les dépenses correspondantes s'élèvent aux deux tiers du P.I.B. jusqu'en 1975 et à un peu plus de la moitié aujourd'hui. Leur répartition souligne l'importance initiale des dépenses militaires et le relais pris, peu à peu, par les dépenses civiles, qui les dépassent

à partir de 1972, et leur sont trois fois supérieures en 1982. Leur augmentation à partir de 1978 s'explique par un accroissement des frais de personnel, dû à des améliorations statutaires et à une revalorisation des salaires, et, plus encore, à un développement des opérations de redistribution de caractère social et économique, qui passent de 18% à 22% du total de 1976 à 1982. La ventilation des dépenses civiles montre que l'intervention de l'État s'est accrue plus vite que celle du Territoire, dont la part est de 41% en 1983 au lieu de 52% en 1969 et se réduit à 33%, si on y ajoute les frais engagés par le C.E.P. et l'armée. Elle indique aussi qu'une fraction croissante de cette intervention s'effectue de manière indirecte, par le truchement des communes ou d'organismes métropolitains, comme par celui d'établissements publics territoriaux dont le nombre et le rôle se sont considérablement accrus en quelques années.

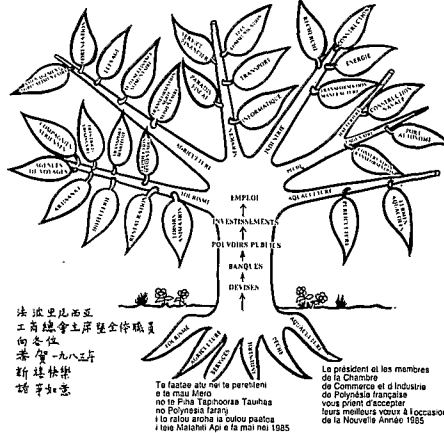
	1981	1982	1983	1984	1985
Ministères civils	15 603,7	18 526,8	21 037,4	22 660,6	25 471,5
Ministère de la Défense	13 408,2	15 403,9	18 692,3	46 062,1	51 467,5
Pensions - Retraites	2 815,9	3 202,5	4 169,6	3 820,2	4 594,6
Dépenses diverses	15 526,3 (1)	16 414,4 (2)	20 233,1 (3)	2 631,7	2 164,5
<b>TOTAL</b>	<b>47 354,1</b>	<b>53 547,3</b>	<b>64 132,4</b>	<b>75 174,6</b>	<b>83 698,1</b>

- (1) dont 11 468,2 pour le C.E.A.
- (2) dont 10 344,4 pour le C.E.A.
- (3) dont 12 833,2 pour le C.E.A.

**Évolution des dépenses de l'État (1981-1985) en Polynésie française, en millions de francs.**  
 Source : Haut-Commissariat, Bureau de la Programmation. Les dépenses du ministère de la Défense retrouvent en 1984 et 1985 le niveau que, selon toute vraisemblance, elles n'auraient jamais dû perdre.



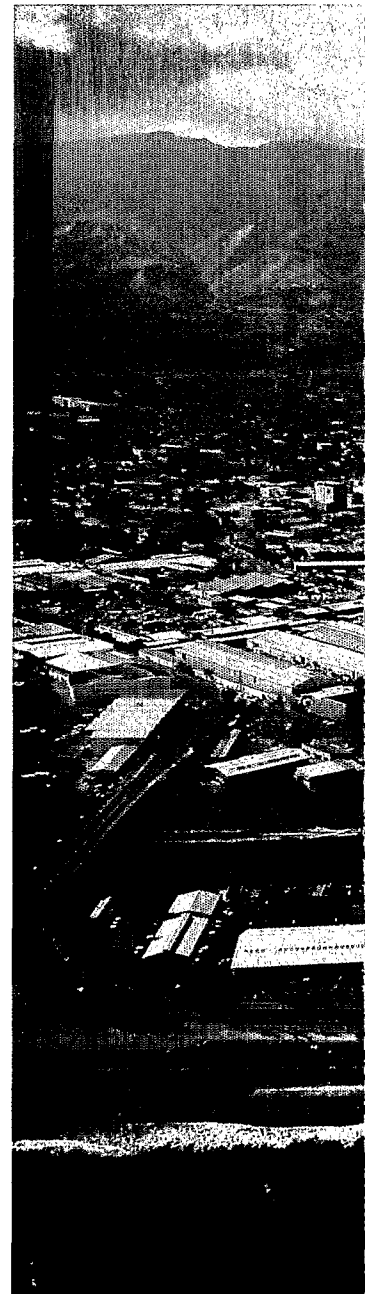
## L'ARBRE DE L'INDEPENDANCE ÉCONOMIQUE



**Une visite ministérielle en Polynésie française.**  
 Le secrétaire d'État aux D.O.M.-T.O.M. Georges Lemoine est accompagné du haut-commissaire Alain Ohrel et suivi protocolairement par l'amiral Montpellier commandant le C.E.P.

L'arbre de l'indépendance économique "mis en terre" par la Chambre de Commerce et d'Industrie en 1985. Les actions cohérentes à mener pour atteindre un tel objectif sont innombrables...

**Le port, "poumon" du Territoire et expression concrète de sa dépendance.** Sur cette photo, prise en 1982, n'apparaissent pas les installations de la société Pétrocéan.



En 1982, 63% des ressources des administrations proviennent de fonds transférés de Métropole. Les salaires qu'elles distribuent représentent la moitié de la masse salariale globale et le tiers des revenus dont disposent les ménages, soit près du quart du P.I.B. La consommation qu'engendrent ces salaires s'ajoute à celle qui découle de leur fonctionnement pour stimuler les importations, qui s'élèvent à près de 40% des biens et services disponibles. Ces flux d'importations entraînent, à leur tour, un gonflement continu du secteur tertiaire, qui représente 70% de la valeur ajoutée de la production marchande contre 6% pour l'agriculture, l'élevage et la pêche. Ils alimentent aussi les finances du Territoire, dont les ressources propres proviennent, en grande partie (73% en 1982), d'impôts indirects assis sur les importations. Le poids et le caractère non productif de l'intervention des

administrations incitent moins au développement de la production qu'à l'acquisition immédiate auprès de la puissance de tutelle de biens qui renforcent la situation de dépendance.

### La volonté d'autonomie

C'est cette dépendance que s'attachent à réduire l'État et le Territoire. Lorsqu'en 1975 la crise entraîne un repli général des activités, ils adoptent une série de mesures favorisant le développement d'entreprises de taille artisanale ou semi-industrielle, capables de jouer un rôle de substitution d'importations. Cette politique vise à diversifier l'économie et à la rendre moins vulnérable en permettant une certaine autosuffisance alimentaire. Elle répond à une initiative du pouvoir central et se met en place au moment où les responsables

locaux axent leurs efforts sur le terrain politique, pour obtenir une plus grande autonomie dans l'administration du Territoire. En juillet 1977, un nouveau Statut augmente leurs pouvoirs et accroît leur marge d'intervention dans les affaires courantes. Un nouveau style de relations s'ébauche avec les autorités métropolitaines, et des négociations directes s'instaurent avec les ministères techniques parisiens. Elles conduisent à la conclusion de conventions particulières et à la création d'établissements publics territoriaux spécialisés. Parallèlement, les élus locaux peuvent plus librement nouer des rapports directs avec leurs homologues d'autres pays du Pacifique Sud.

Les élections de 1981 portent au pouvoir une nouvelle majorité, qui souhaite disposer d'une plus grande autonomie, sans remettre en cause les liens qui unissent le Territoire à la Métropole. En matière économique, se



dessine une orientation nouvelle qui cherche à allier les méthodes traditionnelles et les techniques les plus modernes pour se tourner vers le futur. Elle témoigne d'une ambition et s'appuie sur un constat. En 20 ans, le Territoire est passé, presque sans transition, d'une économie de subsistance à une économie de services et, aujourd'hui, il plonge à la fois dans le passé et dans l'avenir. Il cumule des caractéristiques de pays sous-développé et de pays à la pointe du développement, avec une main-d'œuvre non qualifiée, peu ou mal employée, mais aussi un fort potentiel scientifique, des salariés nombreux et des salaires élevés. Les îles périphériques restent désavantagées et mal reliées entre elles, mais un réseau central de télécommunications par satellite avec l'extérieur symbolise la modernité d'un pôle urbain favorisé. Faute de pouvoir progresser selon les méthodes habituellement préconisées pour les pays en voie de développement, qui reposent sur de faibles capitaux, une main-d'œuvre nombreuse et bon marché, des technologies appropriées et des activités au ras du sol, elle essaie de relever le défi en sens inverse. Elle choisit de résoudre les problèmes par le haut, par une valorisation maximale des ressources locales, l'emploi de méthodes modernes et

performantes et une orientation vers des produits de qualité et de "haut de gamme". C'est la solution adoptée en matière de tourisme où, de 1982 à 1985, la capacité hôtelière doit augmenter d'un tiers, de 900 chambres, avec des investissements de 8,5 milliards de FP, alors que, de 1976 à 1982, elle n'a progressé que de 300 chambres avec un capital de 1,4 milliard.

Une telle politique ne peut se mettre en œuvre qu'avec un soutien actif de la Métropole, doublé d'une ouverture sur l'extérieur pour attirer les investisseurs et les capitaux étrangers. Elle suppose une grande

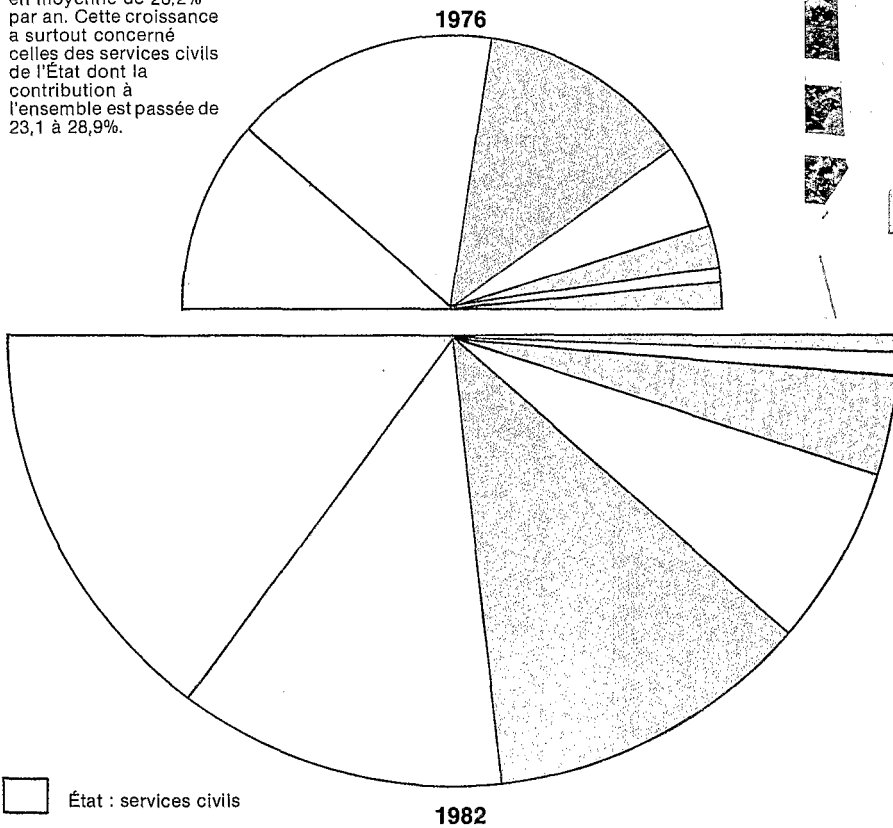
marge de manœuvre des responsables locaux, à la fois pour nouer des relations avec des partenaires extérieurs et pour développer, sur un pied de plus grande égalité, celles qu'ils entretiennent avec les représentants du pouvoir central. L'autonomie interne, accordée par le nouveau Statut de mars 1984, n'a pas l'extension de l'équivalent anglo-saxon du terme. Elle renforce néanmoins leurs pouvoirs et, dans les affaires intérieures, remplace la tutelle a priori par un contrôle a posteriori. Elle doit aussi avoir, selon son article 1, un caractère évolutif, adapté aux circonstances.

Tahiti, "paradis fiscal". Ce thème, évoqué par ce dossier paru dans le mensuel néo-calédonien 30 jours en septembre 1983, a été récemment repris par la revue *Epargner* sous la plume de Paul-Loup Sulitzer.



**TAHITI**  
UN PARADIS POUR  
LA RECHERCHE ET  
L'INVESTISSEMENT

Structure des dépenses directes des administrations en 1976 et en 1982. Ces dépenses ont augmenté en moyenne de 28,2% par an. Cette croissance a surtout concerné celles des services civils de l'État dont la contribution à l'ensemble est passée de 23,1 à 28,9%.



- État : services civils
- État : Armée et C.E.A.
- Territoire
- Communes et syndicats de communes
- Caisse de Prévoyance sociale
- Établissements publics territoriaux
- Autres administrations

**TITRE VI**  
**DE L'AIDE TECHNIQUE ET FINANCIERE CONTRACTUELLE**

**ARTICLE 103** - A la demande du territoire et par conventions, l'Etat peut apporter dans le cadre des lois de finances son concours financier et technique aux investissements économiques et sociaux, notamment aux programmes de formation et de promotion.  
En aucun cas ces conventions, passées dans les formes définies au deuxième alinéa de l'article 42, ne peuvent réduire les compétences dévolues au territoire par la présente loi.

**ARTICLE 104** - L'Etat peut participer au fonctionnement des services territoriaux soit par la mise à disposition de personnels, soit sous forme d'aides financières par voie de conventions conformément aux dispositions du deuxième alinéa de l'article 42.

Sauf dispositions contraires définies par voie de conventions passées entre le haut-commissaire et le président du gouvernement du territoire, les services de l'Etat continuent, jusqu'au 31 décembre 1984, de bénéficier des prestations de toutes natures que le territoire fournit actuellement au fonctionnement de ces services.

**Les conventions.** Le statut du 6 septembre 1984, d'où est extrait ce document, stipule que "l'aide technique et financière" de la Métropole revêt une forme contractuelle.